

# SCEAUX

bulletin municipal d'information

OCTOBRE 1984

n° 140

## La Maison de Retraite Renaudin



se modernise (voir le dossier du mois, pages 4/5, 7)

Pages 14, 15

## LA CAISSE DES ÉCOLES A CENT ANS

# LES SCÉENS

## État civil

Période du 26 août au 29 septembre 1984

### NAISSANCES

Nadège, Marie-Antoinette PETREMANT • Arnaud, Nicolas UGUEN • Adrien BERTHOU • Laureen HAMDANI • Benjamin, Clément ALLHAUD • Stéphanie, Éliane, Madeleine VILLEROY • Damien, Michel, Vittorio SAFFIOTI • Romain MAUTEMPS • Clémence MOUGIN • Vincent, Charles, Georges GALVIN • Arnaud, Paul, Michaël OLIVIE • Ismaël, Gibaïl, Idriss CHELLAL • Adrien, Jean-Paul ARNAUD • William MOREAU • Alexis, Thierry, Claude LE FAOU • Kounandi, Moussa KONE • Albert, Yves, Thomas JACQUIER • Jennifer DURIN • Charlotte LEMAITRE.

### MARIAGES

Marc THORIN et Maryse, Mireille, Alberte TETUAN • Jean-Marc, Michel TASSETTO et Catherine, Huguette, Adrienne LE BER • Philippe MALLET et Françoise LE FLOCH • Manuel, Jacques, Albert VANNESTE et Nathalie, Françoise, Marie GILBERT • Van, Nguu TRAN et Thi, Minh, Dieu LE • Claude, Emmanuel BUSICCHIA et Andrée, Marie GUILLOTIN • Christophe, Jean, Émile THILL et Odile, Marie-Pierre BOYER • Zbigniew PIETRAS et France, Pascale, Marie de BOURGUIGNON • Jacques, Henri, Michel BELLOTEAU-BIDA et Guiomar, Maria DOS REIS • Bruno-François, Joseph SCARAMUZZINO et Patricia, Danielle COLIN.

### DÉCÈS

Janine, Émilienne DELOOSE • Marie MARCOTTE • Justine, Paulette SCHLEGEL, épouse CORBU • Louise FALANGA • Delphine DES-SIOUX, veuve LUCQUIAUD • Juliette SCHNEPP, veuve DUSSOURT • Nouridine BENAMER • Jacques, Simon, Marcel GIROUX • Marcel, Charles KUHM • Lucien, Marius GRAISSIN • Germaine, Marie, Désirée MALLET, veuve BOS • Rosine, Marie CAPET • Germaine, Marie, Rose BOURSEUL, épouse BREARD • Pierre, Antoine, Fernand FRANÇOIS.

## PERMANENCE DU MAIRE

Depuis le 2 octobre 1984, M. Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, tient une permanence à la mairie, **tous les mardis de 18 h 30 à 20 h.**

Il reçoit également d'autres jours et à d'autres heures mais sur rendez-vous (s'adresser au secrétariat général de la mairie - tél. 661 29 50).

## INFORMATION EMPLOI

### Une initiative locale : la diffusion des offres d'emploi

Dans son éditorial du numéro de septembre du bulletin municipal, M. le maire annonçait la mise en forme du projet de rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi à Sceaux.

Ce projet, élaboré en collaboration avec l'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux, a recueilli aujourd'hui l'adhésion d'un nombre d'employeurs suffisant pour être réalisé, et ce, dès les premiers jours de novembre.

La procédure est la suivante :

- la ville de Sceaux fournit aux employeurs intéressés des fiches « offre d'emploi » ;
- l'employeur cherchant du personnel remplit une fiche et l'adresse au secrétariat général de la mairie de Sceaux ;
- les services de la mairie affichent immédiatement l'offre d'emploi sur deux panneaux situés :
  - rue Houdan, face à l'Hôtel de ville ;
  - dans le quartier des Bas-Coudrais, derrière le Centre commercial des Blagis ;
- dès que l'emploi est pourvu, l'employeur le signale au secrétariat général de la mairie par simple appel téléphonique ; l'offre est immédiatement retirée.

L'adhésion à ce projet n'empêche pas, bien entendu, de recourir aux

moyens de recherche habituels. Par ailleurs, il faut rappeler que l'unique rôle des services municipaux est de diffuser l'information.

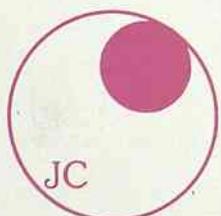
Un grand nombre d'employeurs ont été informés, saisis de ce projet personnellement, soit par le président de l'UCAS, soit par M. le maire.

Toutefois, il n'était pas possible, faute de liste exhaustive des employeurs, de s'adresser épistolaiement à tous.

Les employeurs de Sceaux intéressés par cette initiative et qui n'ont pas été contactés (professions libérales, employeurs de personnel de maison, etc.) sont donc invités à faire connaître leur accord en m'écrivant personnellement (B. Philippe, maire adjoint, Hôtel de ville, 92331 Sceaux Cedex). Il leur sera adressé aussitôt des fiches « offre d'emploi ».

Avec M. le maire, je me permets d'insister auprès des employeurs pour faciliter cette opération de diffusion locale de leurs offres d'emploi qui, si elle réussit, rendra service aux uns et aux autres.

Bruno PHILIPPE,  
maire adjoint  
chargé des affaires sociales  
et de l'emploi



## Jean-Claude

COIFFURE  
FÉMININ-MASCULIN



11, rue Auguste-Mounié — 92160 ANTONY — téléphone : 237 53 43

JOURNÉE  
CONTINUE

# sommaire

## Noces d'or

Le 8 septembre dernier, M. et Mme Jean Dufour fêtaient leurs nocés d'or à la mairie, entourés de leurs six enfants et de leurs dix-sept petits-enfants.



De nombreux membres de la municipalité étaient présents ; M. le maire remit à Mme Dufour la traditionnelle gerbe de fleurs et, au couple, une médaille gravée, commémorant cet anniversaire.

## Distinctions

### Ordre national du mérite Au grade d'Officier

M. Jacques Grell, 7 bis, rue Claude-Debussy.  
M. Pierre Joly, 12, avenue Arouet.  
M. Paul Razel, 4, avenue Le Nôtre.

### Au grade de Chevalier

Mme Denise Ribadeau-Dumas, 6, rue Jacques-Rivière.  
M. Michel Ribadeau-Dumas, 6, rue Jacques-Rivière.

### Mérite agricole

#### Au grade de Chevalier

M. Michel Chapeaublanc, 12, rue de Fontenay.

## ENQUÊTE INSEE

### SUR LE LOGEMENT DES HABITANTS DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques procède actuellement à une enquête sur le logement des habitants de la région Ile-de-France. La commune de Sceaux est située dans le champ de l'enquête. Celle-ci se terminera à la fin du mois de novembre.

On ne peut que recommander aux personnes qui seraient interrogées de bien vouloir réserver un accueil favorable aux enquêteurs de l'INSEE qui doivent être munis d'une carte de fonction.

<b>LES SCÉENS</b> .....	2/3
<input type="checkbox"/> État civil	
<input type="checkbox"/> Permanence du maire	
<input type="checkbox"/> Information emploi	
<input type="checkbox"/> Noces d'or	
<input type="checkbox"/> Distinctions	
<input type="checkbox"/> Enquête INSEE	
<b>LE DOSSIER DU MOIS</b> .....	4/5, 7
<input type="checkbox"/> La Maison de Retraite Renaudin se modernise	
<b>AU CONSEIL MUNICIPAL</b> .....	8, 9
<input type="checkbox"/> Les délibérations de la séance publique du 28 septembre 1984	
<b>URBANISME — ÉQUIPEMENT</b> .....	10
<input type="checkbox"/> Des travaux dans la ville	
<input type="checkbox"/> La taxe foncière en 1984	
<input type="checkbox"/> Permis de construire	
<b>ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN</b> .....	11
<input type="checkbox"/> Sceaux Ville Propre : règlement du concours de dessins d'enfants	
<b>VIE CULTURELLE</b> .....	12
<input type="checkbox"/> Bibliothèque municipale	
<input type="checkbox"/> Faïence et porcelaine	
<b>ENSEIGNEMENT</b> .....	13
<input type="checkbox"/> La rentrée scolaire dans les écoles primaires publiques de Sceaux	
<b>CENTENAIRE DE LA CAISSE DES ÉCOLES</b> .....	14, 15
<b>COURSES CYCLISTES</b> .....	16, 17
<b>ASSOCIATIONS</b> .....	19 à 23
<b>COMMUNIQUÉS</b> .....	24 et 25
<b>PETITES ANNONCES</b> .....	26
<b>SANTÉ : SERVICES DE GARDE</b> .....	27
<b>À SCEAUX, DU 1<sup>ER</sup> AU 30 NOVEMBRE</b> .....	28

## Sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 140 — OCTOBRE 1984

25<sup>e</sup> année

Directeur : Jean-Louis Oheix

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet, Catherine Blondy

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

## VENTE D'INAUGURATION

**DIMANCHE 18 NOVEMBRE 84 à 14 H**

expositions publiques : Vendredi 16 novembre  
et Samedi 17 novembre de 11 h à 18 h.



Commissaire-Preneur,  
33, rue du Dr-Roux  
92330 SCEAUX  
tél. 660 84 25

# LE DOSSIER DU MOIS

## La Maison de Retraite Renaudin se modernise

Le dernier numéro du bulletin municipal signalait brièvement le démarrage du chantier s'ouvrant à la maison de retraite Renaudin. Les lignes qui suivent, après un bref rappel historique, décrivent cette importante opération avec un peu plus de précisions.

### Historique

La maison de retraite Renaudin, sise 4, rue Marguerite-Renaudin, s'étend sur un vaste terrain planté de 7 831 m<sup>2</sup>. Elle fut créée en 1895 par maître Renaudin, notaire à Sceaux, et se nommait alors « *Fondation Sainte Marguerite* ». Elle comprenait trente-six lits, cependant que l'actuel pavillon Voltaire était un orphelinat pour jeunes filles. L'ensemble fit l'objet d'un legs en 1914, mais des discussions surgirent pour savoir si le légataire était l'État, le département ou la ville. Finalement, en 1923, un décret du président de la république, A. Millebrand, érigea la fondation en « *Hôpital hospice de la ville de Sceaux* ».

En 1954, deux ailes agrandirent le bâtiment principal, lui-même rénové, notamment par l'installation de boxes dans les salles, et d'un ascenseur. L'établissement est alors classé « *Hospice public autonome* » en 1957, puis en 1961 « *Établissement pour personnes âgées* », d'une capacité de soixante-huit lits ; M. Pagès en est nommé directeur et, sous son impulsion, des travaux importants et très divers se réalisent, en vue d'aménager les salons, les services médicaux et administratifs, la chapelle, les salles à manger, le parc, les clôtures, les chambres, les sanitaires, la lingerie, la buanderie, etc.

En 1967, s'ouvre un service pour pensionnaires non valides. La capacité est portée à soixante-quinze lits (dont dix-sept pour non valides) et en 1969 passe à quatre vingt-cinq lits (dont vingt-et-un, puis quarante pour non valides). Les aménagements se poursuivent de 1970 à 1982 : cuisine, chaufferie, atelier, logement du personnel, pavillon d'animation.

Le 8 novembre 1982, un arrêté ministériel transforme à nouveau le statut juridique de l'établissement qui devient « *Maison de retraite publique* » de quatre-vingt lits, à répartir par moitié en maison de retraite et section de cure médicale. Cette transformation permet de solliciter le concours financier de l'État, de la région, du département, des caisses d'assurances sociales, en vue de moderniser l'ensemble des locaux.

### L'état actuel

Le bref rappel ci-dessus montre bien que la commission administrative, présidée par le maire de Sceaux et assurant la gestion de la maison de retraite, n'a jamais cessé de se préoccuper des meilleures conditions de vie des résidents et qu'elle a déjà dû surmonter un grand nombre de problèmes techniques, administratifs et financiers liés à de nombreux travaux d'entretien et d'extension. Et pourtant, les nombreuses améliorations apportées apparaissent aujourd'hui comme insuffisantes ; l'hébergement des pensionnaires se fait dans des

chambres « *boxées* », individuelles ou doubles, trop petites pour recevoir des salles d'eau, et les bâtiments administratifs sont exigus et dispersés. En effet, les différents services se répartissent en sept pavillons :

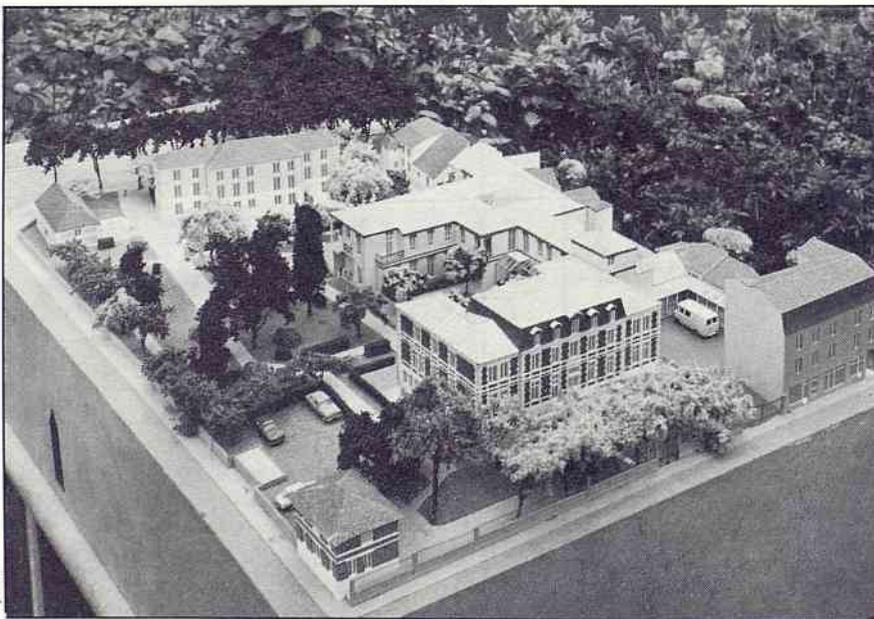
- 1 — Le pavillon Renaudin (cinquante-six pensionnaires), grand bâtiment classique de 1898, à quatre niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée, deux étages), abrite également la cuisine et des locaux techniques.
- 2 — Le pavillon Voltaire, d'une bonne architecture du XVIII<sup>e</sup> siècle, héberge vingt-neuf pensionnaires.

- 3 — Le pavillon d'accueil ou d'administration.
- 4 — Le pavillon d'animation.
- 5 — La buanderie.
- 6 — Le pavillon jardinier (logement de personnel).
- 7 — Le pavillon Marguerite (logement de personnel).

Afin d'assurer le confort convenable des pensionnaires et une organisation rationnelle des services, certains regroupements s'imposent et surtout d'importantes surfaces supplémentaires sont nécessaires.



↑ La Maison de Retraite Renaudin telle qu'elle est actuellement...



← ... et telle qu'elle sera.



toutes assurances

**CABINET ROBERT**

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

# Fêtes de Sceaux

## Études et étapes administratives

De nombreuses études ont donc été menées à bien pour définir un projet architectural répondant aux besoins exprimés d'humanisation et d'extension avec section de cure médicale. La maison de retraite prend comme maître d'ouvrage délégué la Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région Parisienne (SAERP) et comme maître d'œuvre le cabinet Dynamique Urbaine (M. de Segonzac, architecte) associé à un bureau d'études (ACIA puis GII). L'établissement est sous une tutelle administrative lourde et complexe, nécessitant un très grand nombre de démarches et d'interventions auprès des services préfectoraux de Nanterre, tant sur le plan technique que sur le plan financier. Signalons plus particulièrement :

- La Commission Régionale des Institutions Sociales et médico-Sociales (CRISS). Au cours de sa séance du 26 mars 1982 elle émet un avis favorable à la transformation de l'hospice en maison de retraite, la décision appartenant au ministre de la Solidarité nationale (arrêté ministériel du 8 novembre 1982). Cette décision favorable permet de solliciter des subventions.
- L'arrêté préfectoral du 25 mars 1983 qui autorise la création d'une section de cure médicale de quarante lits.
- La Commission Régionale des Opérations Immobilières et de l'Architecture de la région Ile-de-France (CROIA). Réunie le 29 juin 1983, la commission examine les plans d'architecture, la maquette, les modalités de financement et, après explications complémentaires données, émet aussi un avis favorable.
- Le permis de construire accordé le 18 mai 1983, complété par un permis modificatif le 21 novembre 1983.
- L'arrêté d'agrément technique du 19 septembre 1983 qui vaut approbation de l'avant-projet détaillé.

L'estimation des dépenses est de 17,5 millions TTC en valeur mars 1982, avec une première phase de 10,8 millions, soit 14,78 en valeur finale (estimation tenant compte de la dérive monétaire) et il faudra encore ajouter environ 0,8 million pour le réaménagement du jardin.

Le financement prévu est le suivant, en millions de francs :

— Subvention régionale .....	5,12
— Subvention du département .....	1,28
— Emprunts divers .....	6,40
— Fonds propres et participation de la ville .....	1,98
	14,78

— Suite page 7 —>

## SCEAUX, CITÉ FÉLIBRÉENNE



Les fêtes de la Sainte-Estelle, organisées du 9 au 12 juin dernier, ont constitué un événement suffisamment important dans l'histoire de notre ville pour qu'un cahier spécial du bulletin municipal leur soit consacré.

Cette publication, en cours de réalisation au moment où paraît le présent numéro du bulletin, sera mise à la disposition du public à partir du mardi 13 novembre :

- à la mairie de Sceaux : hall de l'Hôtel de ville et Service des relations publiques,
  - à l'Office de Tourisme - Syndicat d'Initiative (ancienne mairie, 68, rue Houdan),
  - à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Ecoles),
  - au Centre Social et Culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux),
- sur présentation du coupon ci-dessous qui peut également être adressé au Service des relations publiques de la mairie pour recevoir le numéro spécial à domicile.

M. \_\_\_\_\_

(prénom, nom)

(adresse)

souhaite recevoir le cahier spécial « Sainte-Estelle » du bulletin municipal.

A Sceaux, le \_\_\_\_\_



# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

## La banque de votre bien-être.

du nouveau

*pour mieux vous servir*  
l'AGENCE DE SCEAUX 106, rue Houdan — tél. 350.68.26  
sera ouverte le SAMEDI à compter du 13 octobre 1984

*à partir de cette date, nos jours et heures d'ouverture seront les suivants :*  
MARDI au VENDREDI 9 h à 12 h 15 — 13 h 30 à 17 h    SAMEDI 8 h 45 à 12 h 15 — 13 h 30 à 16 h 30

# CITROËN

**VOTRE CONCESSIONNAIRE    LOCATION SANS CHAUFFEUR**

**SAMA VERDIER SUD-OUEST**

28, av. Aristide-Briand — 94110 ARCUEIL  
2, av. Aristide-Briand — 92220 BAGNEUX  
Tél. 655 28 38

**ET SES AGENTS**

**GARAGE DESLANDES** 98, rue Boucicaut — 92260 FONTENAY-AUX-ROSES — Tél. : 661 21 75

**GARAGE OLIVIER** 33, rue Salvador-Allende — 92220 BAGNEUX — Tél. : 735 68 17

## vos achats de tous les jours

### ACCÈS DIRECT DU MAGASIN AU COFFRE DE VOTRE VOITURE

**PARKING  
COUVERT**

# MULTI

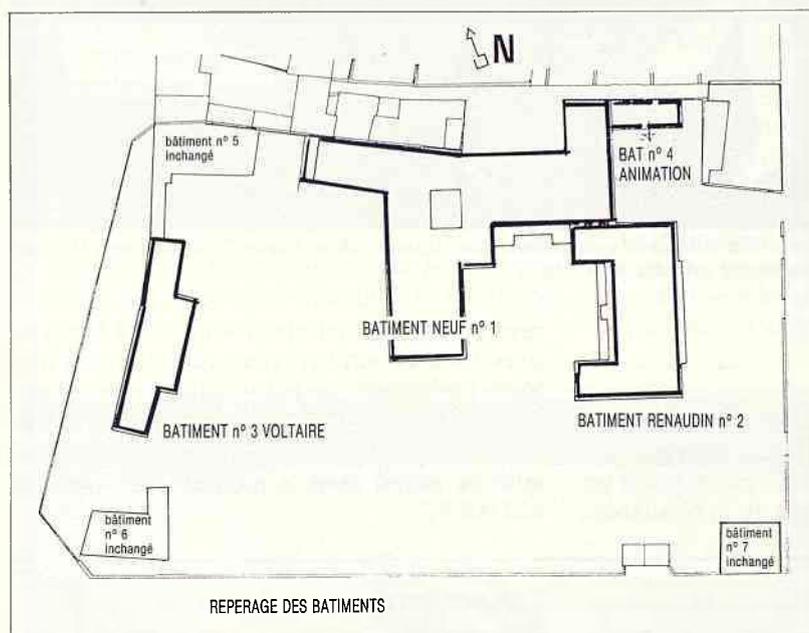
**153, RUE HOUDAN  
gare de robinson**

# LE DOSSIER DU MOIS (SUITE)

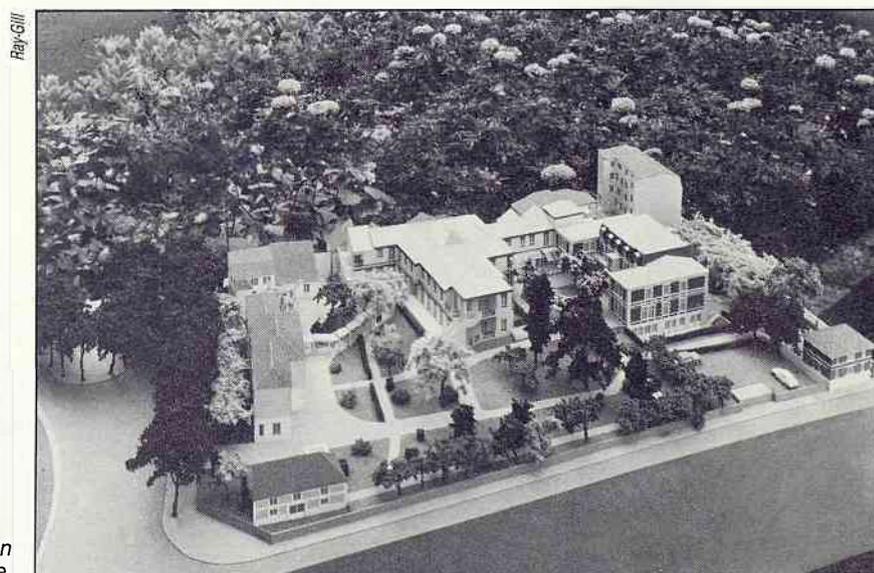
La recherche d'un coût raisonnable s'impose en vue de limiter les répercussions sur le prix de journée. D'ailleurs, les autorités de tutelle ont fixé à 12,8 millions la dépense « *subventionnable* » pour la première phase. Le surplus correspond à un effort financier de la seule ville de Sceaux pour assurer une meilleure qualité d'aménagement.

## Le projet

Le but essentiel du projet est donc de créer des surfaces supplémentaires par la construction d'un bâtiment neuf de quarante-cinq lits en deux unités de vie disposées sur deux niveaux, totalement relié au pavillon Renaudin et intégrant le pavillon animation.



Le plan du chantier indiquant les nouvelles réalisations...



... et leur visualisation sur la maquette.

D'autre part, les deux principaux pavillons existants, Renaudin et Voltaire, seront réhabilités et abriteront deux unités de vie de seize et dix-neuf lits.

Le bâtiment neuf, de 1 895 m<sup>2</sup> hors œuvre, sera constitué de deux niveaux principaux en communication directe avec les niveaux correspondant du pavillon Renaudin. Le rez-de-chaussée comportera les salles à manger, la cuisine et les réserves, la salle d'animation et une unité de vie de vingt-deux lits. Le premier

étage accueillera la salle de kinésithérapie et une unité de vie de vingt-trois lits.

Une tour de circulation verticale assurera toutes les communications entre étages et avec le pavillon Renaudin : elle comportera donc à cet effet un sous-sol et un deuxième étage.

La réhabilitation s'étendra sur 2 205 m<sup>2</sup> hors œuvre, soit 120 m<sup>2</sup> pour le pavillon animation, 1 445 m<sup>2</sup> pour le pavillon Renaudin, 640 m<sup>2</sup> pour le pavillon Voltaire. Les quatre niveaux de Renaudin comporteront les localisations ci-après :

- au sous-sol : les vestiaires, le service mortuaire, des salles techniques ;
- au rez-de-chaussée : l'accueil, l'administration, le service médical, les salons ;

- au 1<sup>er</sup> étage : la chapelle et la congrégation dans l'aile Sud et une unité de huit lits ;
- au 2<sup>e</sup> étage : une salle de soins et une unité de huit lits.

Le pavillon Voltaire doit être relié au bâtiment neuf par une galerie couverte. Le pavillon actuel « *administration* » et les apprentis en greffe sur la cour Nord seront démolis, un accès convenable à la cour de service pouvant ainsi être assuré. Le pavillon Marguerite ne sera pas modifié ; des études se poursuivent

pour préciser quel serait le coût d'un transfert éventuel de la buanderie, en vue de permettre un agrandissement de la placette située aux sorties de l'école du Centre.

La description ci-dessus montre qu'au total la surface du jardin ne sera que légèrement amputée par les constructions nouvelles et que les grands arbres seront conservés.

## L'exécution des travaux

Les travaux doivent s'effectuer dans le contexte d'un milieu occupé, la maison de retraite gardant quatre-vingt pensionnaires. Les trois phases ci-après sont donc prévues, avec indication de leur durée approximative :

- 1<sup>re</sup> phase (douze mois) : réalisation du bâtiment neuf, y compris intégration des locaux de l'ex-pavillon « *animation* ». A l'issue de cette phase, les cinquante-trois pensionnaires « *Renaudin* » seront transférés dans le bâtiment neuf, huit d'entre eux seront provisoirement hébergés dans des chambres à deux lits.
- 2<sup>e</sup> phase (six mois) : réhabilitation du pavillon Renaudin. A l'issue de cette deuxième phase, les pensionnaires « *Voltaire* » y seront transférés, certains lits existants étant provisoirement conservés.
- 3<sup>e</sup> phase (huit mois) : réhabilitation du pavillon Voltaire et démolition du pavillon d'accueil. A l'issue de cette phase, le pavillon Voltaire accueillera les dix-neuf pensionnaires en surplus provisoire, huit dans le bâtiment neuf et onze dans le bâtiment Renaudin.

Naturellement les cahiers des charges imposent aux entreprises de ne pas gêner la vie quotidienne de l'établissement et de réduire les nuisances habituelles de pollution et de bruit. A aucun moment les réseaux nécessaires au fonctionnement des divers pavillons ne pourront être interrompus.

Diverses difficultés surgirent « *in extremis* » pour l'attribution des travaux. Tout d'abord la mise au point du dossier de consultation des entreprises exigea des délais beaucoup plus longs que prévus par suite de la faillite du premier bureau d'études. Ensuite, la commission d'ouverture des offres, constata, au printemps dernier, que les propositions reçues dépassaient nettement les estimations, en sorte qu'une discussion serrée était nécessaire avec les mieux offrants, avec recherche de certaines économies dans le projet. Cette discussion aboutira heureusement avec l'entreprise générale UNHIR et les travaux de terrassement et fondation commencèrent début septembre. Le chantier sera particulièrement suivi par l'architecte et le bureau GII, ainsi qu'au cours d'une réunion mensuelle, par M. Pagès, directeur, M. Herzog, maire adjoint, et M. Petit, conseiller municipal.

Souhaitons maintenant que les difficultés imprévues, habituelles dans un chantier de cette importance, restent faibles et ne nuisent pas à son bon déroulement. Puissions-nous donc, à bref délai, offrir aux pensionnaires une amélioration sensible de leur confort.

André HERZOG,  
maire adjoint,  
vice président du conseil d'administration  
de la Maison de Retraite Renaudin.



# AU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni en séance publique le vendredi 28 septembre 1984, le conseil municipal a délibéré sur une douzaine de questions portées à l'ordre du jour, parmi lesquelles quatre doivent retenir l'attention.

## Les nouveaux membres du conseil municipal prennent leurs fonctions

A la suite du décès de Mme Jacqueline Claude et de la démission de MM. Richard Poulain et Francis Compta, trois nouveaux conseillers municipaux — Mmes Jacqueline Weber et Marie-Claire Ducam, M. Jean Poncet — sont entrés au conseil municipal (\*).

Par ailleurs, M. le maire a modifié la répartition des fonctions au sein de la municipalité (\*).

Pour ces deux raisons, le conseil municipal a procédé à l'élection de nouveaux membres des commissions municipales et extra-municipales, et à la désignation de nouveaux délégués dans certains établissements publics ou associations de Sceaux :

- commission municipale de l'enseignement : Mme Ducam (élue à l'unanimité) ;
- commission municipale des affaires culturelles : Mme Weber (élue à l'unanimité) ;
- commission municipale des affaires sociales : M. Poncet (élu à l'unanimité) ;
- commission extra-municipale de la sécurité : Mme Ducam (élue à l'unanimité) ;
- commission extra-municipale de l'enseignement : Mme Ducam (élue à l'unanimité) ;
- comité d'administration de la Caisse des écoles :
  - Mme Ducam : 26 voix (élue),
  - Mme Maria : 5 voix ;
- comité de parents :
  - à l'école des Clos Saint-Marcel : M. Quintero (élu à l'unanimité),
  - à l'école du Centre : Mme Ducam (élue à l'unanimité) ;
- comité d'administration du syndicat intercommunal du conservatoire de musique de danse et d'art dramatique de Bourg-la-Reine/Sceaux :
  - Mme Weber : 27 voix (élue),
  - M. Damery : 5 voix ;
- comité d'administration du cimetière intercommunal : M. Steverlynck (élu à l'unanimité) ;
- comité d'administration du comité municipal des fêtes : Mme Saunois (élue à l'unanimité) ;
- conseil d'administration de l'Office de Tourisme — Syndicat d'Initiative :
  - M. Brosse : 27 voix (élu),
  - M. Biros : 5 voix.

(\* cf. à ce sujet le n° 139 de sept. 1984 du BMI, page 7.



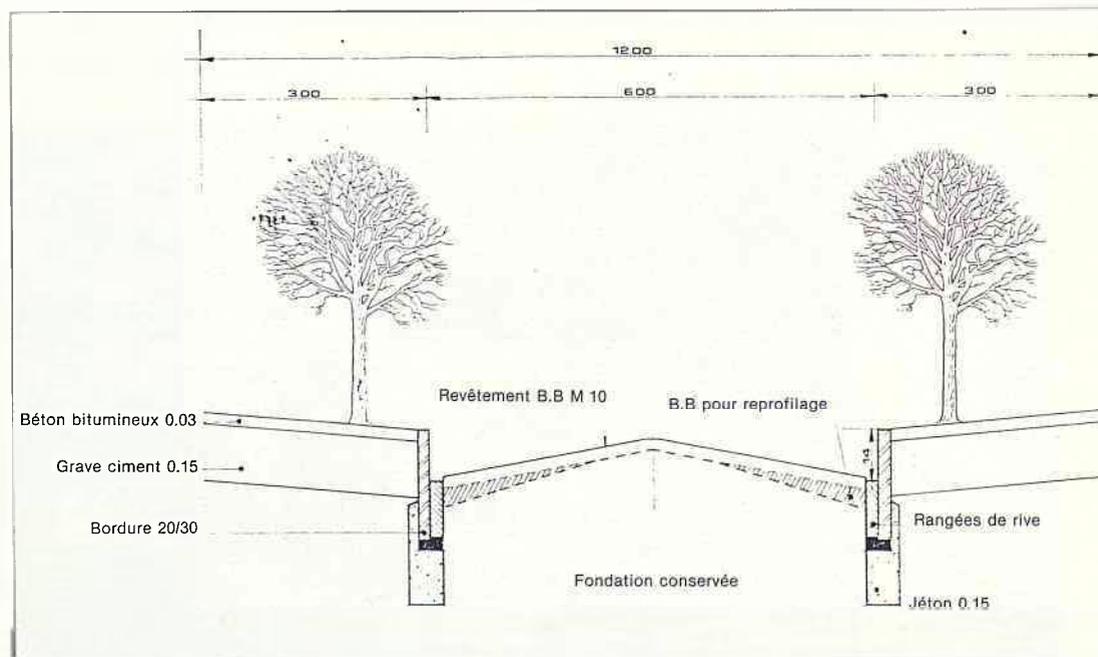
M. le maire reçoit dans son bureau les nouveaux conseillers municipaux : Mme Marie-Claire Ducam, M. Jean Poncet et Mme Jacqueline Weber (de gauche à droite).

## Voirie : réfection de l'avenue Carnot

A la suite de l'inscription de la réfection de l'avenue Carnot au plan annuel d'investissement, les services municipaux ont préparé un projet technique : reprofilage de la chaussée,

revêtement en matériaux enrobés à base de gravillons de porphyre rose, réfection des trottoirs; revêtement en béton bitumineux rouge; mise en souterrain des lignes téléphoniques.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité ce projet dont le montant est évalué à 650 000 F.



Le plan des travaux de réfection de l'avenue Carnot.

**entreprise  
générale  
d'électricité**



**INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES  
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION**

**R. SERVIGNAT & Cie**

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX — Tél. 350.17.29 +  
Ateliers : 22, rue des Écoles

S.A. au Capital de 300 000 F — QUALIFELEC IV 742

# AU CONSEIL MUNICIPAL

## Des cercles de qualité dans les services municipaux ?

Dans le double souci d'améliorer la qualité des services rendus à la population et les conditions de travail du personnel communal, la municipalité a estimé qu'il était opportun de faire appel à de nouvelles méthodes de travail.

C'est pourquoi elle a demandé à l'Association française des cercles de qualité de réaliser une étude générale sur le fonctionnement des services et sur les possibilités d'amélioration. Il s'agit notamment de :

- réaliser une photographie des attentes du personnel en matière de participation et de prise en charge de leurs problèmes ;
- examiner la perméabilité au changement de l'ensemble de l'organisation et des agents qui la composent ;
- définir les actions préparatoires ou actions d'accompagnement nécessaires à la réussite du projet ;
- définir les modalités spécifiques au fonctionnement de cercles de qualité à la mairie de Sceaux.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le projet de convention avec l'AFKERQ.

## La ville se prépare à la télédistribution

L'évolution technique actuelle permet d'envisager à plus ou moins long terme la mise en service de nouveaux moyens de communication qu'illustrent bien l'expérience de la ville de Biarritz ou les réalisations d'outre-atlantique.

Il importe que Sceaux puisse aborder ce tournant technologique en temps utile, sans y être forcée mais sans pour autant prendre du retard.

L'ADETEL (Association pour le Développement de la Télédistribution) est une association de communes ayant pour but d'aider ses adhérents à suivre l'évolution de ce problème ; à ce titre, elle prend en charge la réalisation d'études. Cette association peut bénéficier de subventions du conseil général et du conseil régional. Le taux de cotisation est très faible (10 centimes par habitant).

La majorité du conseil municipal a décidé de demander l'adhésion de Sceaux à l'ADETEL afin de disposer en temps utile des éléments de décision. L'opposition s'est abstenue.

## Les autres décisions

### Entretien de la voirie communale

Approbation par 28 voix contre 5 du nouveau cahier des charges du marché annuel global d'entretien de la voirie communale.

### Remboursement des droits de voirie

Lors du concert donné au parc de Sceaux le dimanche 1<sup>er</sup> juillet, des droits de voirie avaient été payés par les marchands ambulants régulièrement installés avenue Claude-Perrault comme le prévoyait l'arrêté municipal. Mais, compte tenu de l'installation « sauvage » de nombreux autres marchands en différents points de la ville, la municipalité a estimé plus équitable de rembourser ceux qui s'étaient pliés de bonne grâce au paiement de cette redevance.

Proposition approuvée par 28 voix et 5 abstentions.

### Cession d'un terrain appartenant à la ville

Après avis favorable de la direction départementale de l'Équipement il est décidé par 28 voix contre 5 de céder 25 m<sup>2</sup> de terrain appartenant à la ZAC Charaire aux co-proprétaires de l'immeuble du 28, rue Houdan afin de simplifier les formalités administratives liées à l'utilisation de cet espace.

### Transformation d'un poste de dessinateur en poste d'adjoint technique et création du poste d'adjoint technique principal

Mesure adoptée à l'unanimité.

### Frais de gestion du personnel communal mis à la disposition de l'office HLM

Ceux-ci sont fixés à 5 000 F par agent. Décision prise à l'unanimité.

### Recherches de gîtes géothermiques à Bagneux

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les réserves formulées par M. le maire lors de l'enquête publique sur l'exploitation au profit de la ville de Bagneux d'une nappe d'eau chaude située en partie sous le territoire de la commune de Sceaux.

### Garantie communale à divers emprunts

La garantie de la ville est accordée pour des emprunts contractés, d'une part, par l'office HLM et, d'autre part, par la maison de retraite Renaudin.

### Alimentation électrique de l'îlot Charaire

La convention par laquelle la ville met à la disposition d'EDF un local pour l'installation d'un transformateur est approuvée à l'unanimité.



Télédistribution municipale ?

**SELLIER.LEBLANC**

43, BOULEVARD DU MARÉCHAL-JOFFRE  
92340 BOURG-LA-REINE

livraison à partir d'1 tonne de **CHARBON**



**COMBUSTIBLES (S.A.)**

Tél. 702 72 22

**FUEL** livraison à partir de 1 000 litres

# URBANISME - ÉQUIPEMENT

## Des travaux dans la ville

### Travaux d'aménagement avenues Le Nôtre et Lebrun, à Sceaux et Antony

A la suite des travaux d'assainissement du printemps dernier, la Direction Départementale de l'Équipement a entrepris, à compter du 24 septembre 1984, des travaux de voirie avenues Le Nôtre et Lebrun entre l'avenue Rose-de-Launay et la RN 186.

Après concertation avec tous les intéressés (mairies, police, riverains) l'aménagement retenu, qui a pour but principal de limiter la vitesse des véhicules, consiste dans :

- le maintien du gabarit actuel de la chaussée (largeur : 10 mètres), avec organisation du stationnement (matérialisé par marquage au sol) et de la circulation sur deux voies séparées par une bande axiale continue ;
- la modification du marquage horizontal au droit des carrefours, avec création de voies tourne-à-gauche ;
- le relèvement des bordures et la reprise partielle des trottoirs, dont l'aspect actuel sera conservé ;
- la création d'un carrefour à feux tricolores à l'intersection avec les avenues Arouet et Coysevox, à la limite de Sceaux et d'Antony ;
- la création d'un carrefour giratoire à grand rayon (28 mètres de diamètre intérieur) à l'intersection de l'avenue du Parc de Sceaux à Antony, fonctionnant sans feux tricolores, dans le cadre de la nouvelle législation ;
- la mise en place d'un tapis général en béton bitumineux.

Le chantier devrait être terminé, sauf imprévu, pour la fin de l'année 1984.

Les travaux sont financés par le département des Hauts-de-Seine, exceptée l'installation de la signalisation lumineuse tricolore du carrefour des avenues Coysevox et Arouet, financée à parts égales (1/3) par la commune de Sceaux, celle d'Antony et le département.

Au printemps de l'année 1985, sous réserve de l'inscription au budget départemental, une deuxième tranche de travaux sera entreprise avenues Le Nôtre et Claude-Perrault, depuis l'avenue Rose-de-Launay jusqu'à l'avenue du Président-Franklin-Roosevelt.

**François TITEUX,**  
Ingénieur des Travaux Publics de l'État  
à la DDE des Hauts-de-Seine

## La taxe foncière en 1984

L'article 14 de la loi de finances pour 1984, votée en fin d'année dernière, a modifié sensiblement le régime des exonérations de la taxe foncière sur les propriétés bâties. En effet, la durée d'exonération passe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1984, de 25 à 15 ans, avec effet rétroactif.

Ainsi donc, les propriétaires de constructions à usage d'habitation principale achevées entre 1959 et 1968 sont tous soumis, cette année, au paiement de la taxe foncière, alors que, avec le système précédent, la première année d'imposition se serait située entre 1984 et 1993.

A titre d'exemple, le propriétaire d'un immeuble achevé en 1965 aurait du être exonéré, selon les dispositions antérieures, jusqu'en 1990 inclus. Compte tenu de la loi de finances pour 1984, l'exonération tombe dès 1984. Ce propriétaire a en quelque sorte « perdu », par rapport à ce qu'il avait prévu lors de la construction, 7 années d'exonération, soit 7 fois environ la taxe foncière.

Il s'agit donc là d'une remise en cause sérieuse des engagements de l'État concernant une mesure que les acquéreurs et constructeurs avaient prise en compte lors de l'établissement de leur plan de financement. On notera d'ailleurs que cette opération est « blanche » pour la commune puisque celle-ci recevait de l'État la compensation des pertes de ressources provoquées par l'exonération. Autrement dit, **la taxe foncière que paieront les propriétaires nouvellement assujettis ira grossir les recettes de l'État et en aucune façon celles de la commune.**

Compte tenu de la structure du patrimoine bâti de notre ville, on peut estimer qu'environ le quart des habitations de Sceaux est concerné par cette disposition. C'est notamment le cas des quelques 300 logements de la résidence du Parc Penthièvre.

### Comment est calculée la taxe foncière ?

La taxe foncière sur les propriétés bâties que paie le propriétaire est la somme des cotisations revenant à chaque collectivité locale (commune, département, région, syndicats).

Chaque cotisation résulte de la multiplication d'une base (identique pour chaque collectivité) par un taux (voté par chaque assemblée délibérante).

La base de calcul est égale à 50 % de la valeur locative brute, qui sert de base à la détermination de la taxe d'habitation. On notera que les abattements (pour charges de famille notamment) applicables pour le calcul de la taxe d'habitation n'existent pas en matière de taxe foncière.

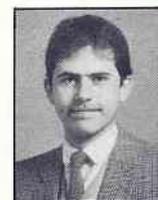
Le taux communal a été fixé, pour 1984, par votre conseil municipal : il est égal à 10,36 %.

La cotisation communale au titre de la taxe foncière doit être comprise dans une fourchette de l'ordre de 75 % à 100 % de la cotisation communale au titre de la taxe d'habitation.

### Pour tous renseignements complémentaires

- Un dépliant détaillé est à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de ville.
- Vous pouvez vous adresser au centre des impôts fonciers, 85, rue Henri-Barbusse à Nanterre, tél. 725 91 33.

Je reste moi-même à la disposition des Scéens qui souhaitent obtenir des précisions concernant l'ensemble de la gestion financière et fiscale de la ville, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat général, tél. 661 29 50, poste 368.



**Philippe LAURENT,**  
maire adjoint  
chargé de la gestion financière.

## Permis de construire

**Av. Georges-Clemenceau / rue du Docteur-Roux**  
Pétitionnaire : M. Siboni  
Nature du projet : création salle des ventes  
Auteur du projet : Mlle Mouillefarine  
Permis accordé le 14.9.84

**8, rue Honoré-de-Balzac**  
Pétitionnaire : M. Maguet (auteur du projet)  
Nature du projet : vitrine de magasin  
Permis accordé le 14.9.84

**12, rue du Lycée**  
Pétitionnaire : M. Maillard (architecte, auteur du projet)  
Nature du projet : modificatif  
Permis accordé le 21.9.84

**6-6 bis, avenue Jean-Mascre**  
Pétitionnaire : M. Segal (auteur du projet)  
Nature du projet : clôture  
Permis accordé le 21.9.84

**MENUISERIE • ÉBÉNISTERIE  
BOIS DÉTAIL**

**Ets CHATEAU**

86, rue Houdan (rue piétonne) - 92330 SCEAUX ☎ 661.01.25

RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS

**PAYSAGISTE - PÉPINIÉRISTE  
CRÉATION - AMÉNAGEMENTS DE PARCS ET JARDINS**

**Edouard DESJONQUERES**

**15, rue du Colonel-Fabien - 92160 ANTONY - Tél. 666.87.86**  
à votre disposition,  
dans sa pépinière av. de Châtenay à Antony  
ARBRES, CONIFÈRES DE GRANDE TAILLE  
prix intéressants grâce aux méthodes de transplantation

# ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN

## Sceaux Ville Propre

La propreté est l'affaire de tous : de la ville de Sceaux, qui doit mettre en place les équipements nécessaires, mais aussi de chacun d'entre nous, qui doit y prêter attention. C'est pourquoi, parallèlement aux réalisations concrètes d'un effet immédiat, comme l'installation de corbeilles à papiers, la commission extra-municipale « Sceaux Ville Propre » a proposé d'entreprendre une action systématique d'information et de sensibilisation. Dans ce cadre, une première campagne

sera réalisée en novembre et décembre 1984.

Cette campagne comprend des articles dans le Bulletin Municipal d'Information, des affiches et un **concours de dessins d'enfants** dont le règlement est publié ci-dessous. L'objectif de ce concours n'est pas de culpabiliser les enfants mais de les sensibiliser à la propreté de la ville. Les membres de la commission « Sceaux Ville Propre » sont allés présenter ce projet aux enseignants des écoles de Sceaux ; les

contacts qui ont été noués à cette occasion nous donnent un espoir sérieux de voir ce problème mieux compris ; avec l'aide des enseignants et des enfants, nous espérons que des progrès seront réalisés.

**Patrice NOAILLES**,  
conseiller municipal,  
vice-président  
de la commission extra-municipale  
« Sceaux Ville Propre ».



### Règlement du concours de dessins d'enfants

#### Article 1

Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation des Scéens aux problèmes de la propreté, la ville de Sceaux lance un concours de dessins d'enfants.

#### Article 2

Le thème de ce concours est : « Une ville propre : illustrer les gestes ou les situations les plus caractéristiques, en bien ou en mal ».

#### Article 3

Présentation : le format des dessins est, au choix, 24 x 32 ou 29,7 x 42.

Les dessins peuvent être en couleurs ou réalisés au crayon, fusain ou tout autre moyen usuel.

Les noms doivent être inscrits exclusivement au dos des dessins.

Les bulletins de participation qui doivent accompagner chaque dessin sont disponibles au service des relations publiques de la mairie.

#### Article 4

Délai : les dessins doivent être remis à la mairie, service des relations publiques, au plus tard le vendredi 14 décembre 1984 à 18 heures.

Chaque enfant pourra remettre un dessin.

#### Article 5

Participants : ce concours est ouvert à tous les enfants résidant à Sceaux ou inscrits dans une école de Sceaux **et** poursuivant leurs études en 1984-1985 à l'école maternelle (classe supérieure) ou à l'école primaire.

Il comportera trois catégories :

1 — École maternelle, classe supérieure et classe préparatoire.

2 — Cours élémentaires 1 et 2.

3 — Cours moyens 1 et 2.

Sont exclus les enfants des membres du jury.

#### Article 6

Pour chacune des catégories, il sera attribué les prix ci-dessous :

1<sup>er</sup> prix : raquette de tennis, appareil photo, walkman, console pour jeux TV ou équivalent (\*).

2<sup>e</sup> prix : roller-skate, magnétophone, pocket-photo, radio-réveil ou équivalent (\*).

3<sup>e</sup> prix : jeux électroniques ou équivalent (\*).

4<sup>e</sup> au 8<sup>e</sup> prix : livre, disque ou équivalent (\*).

9<sup>e</sup> au 50<sup>e</sup> prix : un tee-shirt « Sceaux Ville Propre ».

(\* ) A choisir dans les propositions rassemblées par le service des relations publiques de la mairie.

#### Article 7

Les œuvres primées feront l'objet d'une exposition en janvier 1985.

Les cinq meilleures œuvres de chaque catégorie resteront la propriété de la ville de Sceaux qui pourra en faire usage, notamment dans ses campagnes de sensibilisation.

Les autres œuvres pourront être reprises par leur auteur.

#### Article 8

Le jury, composé de quinze membres, sera placé sous la présidence d'honneur de M. le maire de Sceaux.

Il comprendra cinq responsables des groupes scolaires concernés à Sceaux, trois représentants des parents d'élèves, quatre membres de la commission « Sceaux Ville Propre », dont le président du jury, et trois personnalités qualifiées.



A. Tejero

Le bonhomme SVP des tee-shirts du concours (cf. article 6 du règlement).

# VIE CULTURELLE

## Bibliothèque municipale

### Les résultats du concours d'affiches

Annoncé dans le bulletin municipal n° 136 du mois d'avril, le concours d'affiches lancé à l'occasion de l'inauguration de la bibliothèque municipale, et qui s'est terminé le 30 juin dernier, a connu un vif succès. Plus de quatre-vingt personnes y ont participé, soit à titre individuel, soit dans le cadre d'une école. Ainsi, l'école des Clos Saint-Marcel à elle seule a fait parvenir quarante-sept projets.

Le jury, placé sous la présidence d'honneur de M. Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, et présidé par Mme Herrenchmidt, s'est réuni le 4 juillet 1984 à la Maison des Jeunes et de la Culture. Les affiches des personnes dont les noms suivent ont été retenues :

#### • 1<sup>er</sup> prix toutes catégories

— Jean-Pierre Fleurant, 13 ans.

#### • Catégorie « enfants »

— 1<sup>er</sup> prix : Yann Naudin et Éric Tremault, classe de CE1 de l'école des Clos Saint-Marcel.

— 2<sup>e</sup> prix : Morgane Quintin, 3 ans.

— 3<sup>e</sup> prix : Cécile Denis, classe de CE1 de l'école des Clos Saint-Marcel.

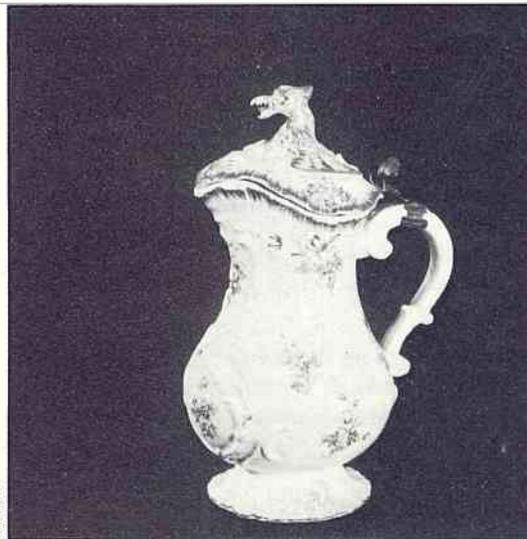
## Faïence et porcelaine

Les municipalités de Sceaux et Bourg-la-Reine préparent, pour 1986, une exposition de faïences et porcelaines produites par ces deux villes au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cette exposition sera largement ouverte aux collections privées qui côtoieront des pièces appartenant aux musées. Ainsi, le public pourra apprécier une sélection importante d'objets qu'il lui est impossible de voir en temps normal.

Certains collectionneurs collaborent déjà avec les organisateurs pour préparer cette exposition. Si vous voulez vous joindre à eux, ou si vous

possédez des pièces que vous êtes disposés à prêter (toutes les mesures de sécurité nécessaires seront prises), contactez le service culturel municipal, Hôtel de ville, 122, rue Houdan 92331 Sceaux Cedex, tél. 661 29 50, poste 387.



Aiguière à couvercle en faïence (décor polychrome de fleurs sur fond blanc, avec branchages en relief) de la manufacture de Sceaux — Musée de l'Ile-de-France.

#### • Catégorie « adolescents »

— 1<sup>er</sup> prix : Anne-France Becquart, 17 ans.

— 2<sup>e</sup> prix : Nadia Vadori, 16 ans et demi.

— 3<sup>e</sup> prix : Marc Le Pechon, 17 ans.

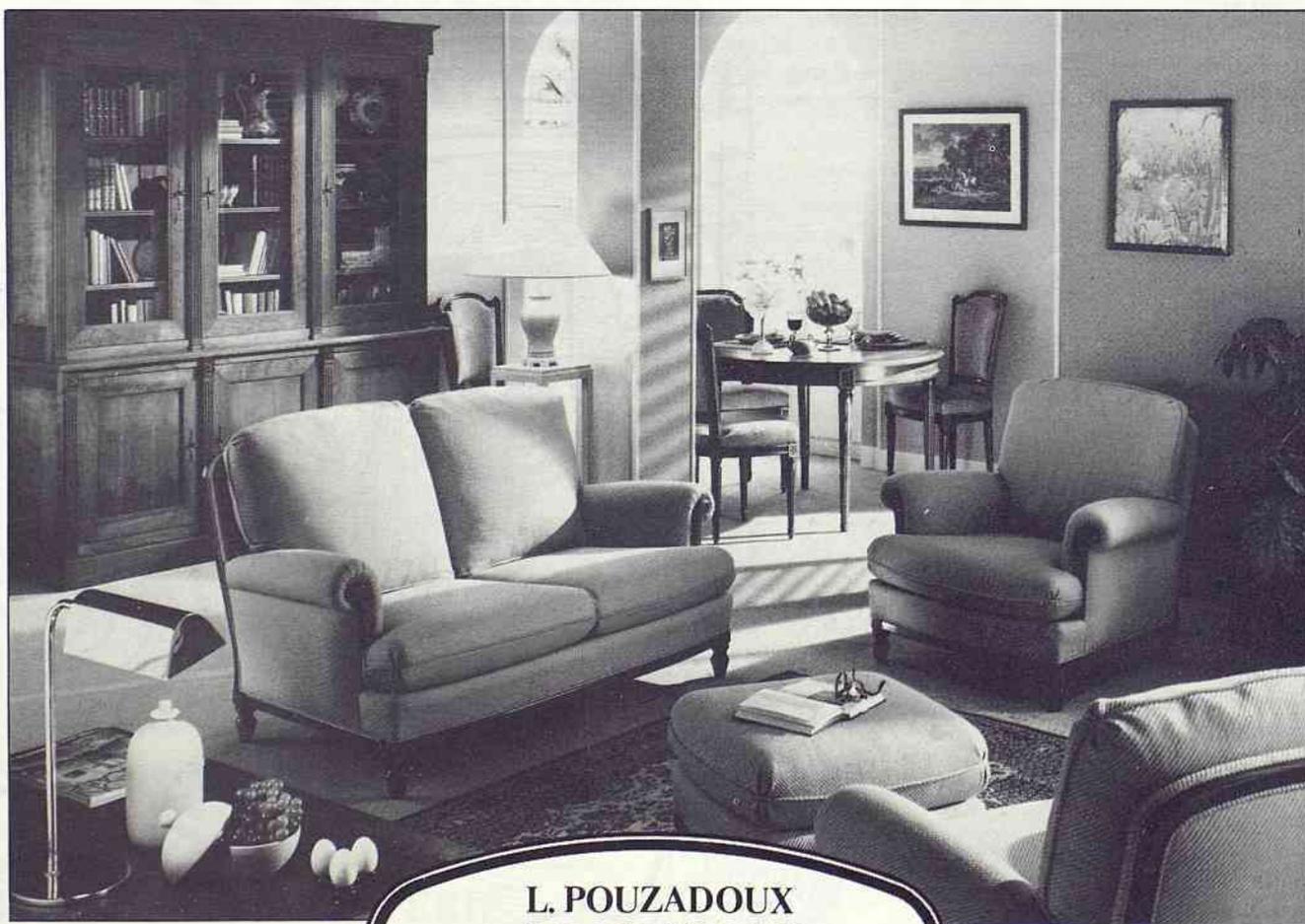
#### • Catégorie « adultes »

— 1<sup>er</sup> prix : Roland Sabatier.

— 2<sup>e</sup> prix : Jean-Marie Courchinoux.

— 3<sup>e</sup> prix : Roger Loison.

Un article détaillé et illustré sera publié dans le prochain numéro du bulletin municipal.



S  
A  
D

S  
A  
D

canapés, bibliothèques  
tapisserie,  
tenture murale

L. POUZADOUX  
J.-P. BEAUHAIRE  
décorateurs A.E.E.B.

137, rue Houdan  
92330 SCEAUX

☎ 660.03.94

# ENSEIGNEMENT

## La rentrée scolaire dans les écoles primaires publiques de Sceaux

Cette rentrée se serait déroulée sans difficultés particulières si l'administration de l'Éducation nationale nous avait écoutés.

En effet, au printemps dernier, l'inspection d'académie informait la ville de Sceaux de son intention de supprimer deux classes à la rentrée 1984, l'une à l'école maternelle des Clos Saint-Marcel, l'autre à l'école élémentaire du Centre.

Se fondant sur l'évolution prévisible des effectifs, en l'occurrence sur leur stabilité, le conseil municipal a, à l'unanimité, le 27 avril dernier, adopté une délibération protestant contre ce projet. Plusieurs interventions ont été faites ensuite par le maire et moi-même, tant auprès des inspectrices départementales compétentes qu'auprès de l'inspecteur d'académie, à la fin de l'année scolaire et avant la rentrée. Mais il a fallu attendre le jour de la rentrée pour l'école du Centre, le début de la semaine suivante pour l'école des Clos Saint-Marcel, pour que la décision rétablissant les deux classes soit prise, le nombre des élèves étant soit supérieur au Centre, soit équivalent au Clos Saint-Marcel, à celui de l'an dernier.

On peut imaginer les complications que cette position de l'administration a entraînées pour les directrices, les enseignants, ainsi que le désarroi et l'inquiétude de nombreux parents, alors qu'il aurait été simple d'en faire l'économie. Cela ne constitue pas un bon présage pour la mise en œuvre de la décentralisation qui laissera au ministère de l'Éducation la haute main sur la gestion et l'affectation des personnels enseignants et donc sur le nombre de classes dans les écoles.

Les effectifs des quatre groupes scolaires restent donc identiques à ceux de l'an dernier, de l'ordre de 1 700 élèves dont 650 en maternelle et 1 050 en élémentaire.

Leur répartition est la suivante ; entre parenthèses figure le nombre de classes :

Écoles	Centre	Blagis	Petit-Chambord	Clos Saint-Marcel	Totaux
Maternelles	180 ( 6)	172 ( 6)	116 ( 4)	182 ( 6)	650 (22)
Élémentaires	322 (12)	267 (11)	202 ( 8)	254 (10)	1 045 (41)
<b>Totaux</b>	<b>502 (18)</b>	<b>439 (17)</b>	<b>318 (12)</b>	<b>436 (16)</b>	<b>1 695 (63)</b>

Rappelons que l'école des Blagis comporte une classe d'adaptation de dix élèves et que l'école du Petit-Chambord abrite une classe de déficients visuels de cinq élèves (elle n'est pas reprise dans le tableau).

Par rapport à l'an dernier, on peut noter une légère augmentation de l'école élémentaire du Centre (+ 17) et une légère diminution de celle des Clos Saint-Marcel (- 14) ; pour les autres, les variations ne sont que de quelques unités dans un sens ou dans l'autre.

Sans tenir compte de l'arrivée de nouveaux élèves, consécutive à la livraison des logements nouveaux, notamment au Centre, on peut penser que cette stabilité des effectifs se maintiendra les années prochaines, car les classes d'âge sont d'importance équivalente.

Quelques précisions maintenant sur le problème des dérogations au périmètre scolaire.

Celles-ci sont de deux catégories différentes.

Les premières sont internes à Sceaux et sont destinées à répondre à la demande de certains parents qui souhaitent que leur enfant fréquente une école autre que celle dans le périmètre scolaire de laquelle il réside. Ces dérogations sont accordées quasi automatiquement et je n'en ai refusé aucune. Leur nombre s'élève à 147 (contre 139 l'an dernier). Elles ont pour conséquence globale d'augmenter l'effectif des deux écoles du Centre, et de diminuer celui des trois autres groupes scolaires.



Ce n'est que dans la mesure où le nombre des demandes augmenterait et que leur satisfaction entraînerait un déséquilibre entre établissements, préjudiciable à leur bon fonctionnement (nombre de classes, locaux notamment), que cette attitude libérale pourrait être remise en cause.

La deuxième catégorie de dérogation est celle qui concerne l'accueil dans les écoles de Sceaux d'enfants ne résidant pas sur le territoire de la commune. Depuis 1979 une attitude restrictive a été adoptée à leur égard en raison des conséquences budgétaires de la scolarisation d'un trop grand nombre d'enfants étrangers à la ville.

La plupart des dérogations sont accordées dans le cadre d'accords passés avec les trois communes voisines de Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Fontenay-aux-Roses, dans le but de simplifier la vie des parents et des enfants qui résident à proximité des trois groupes scolaires de Sceaux situés à la périphérie de la commune.

Les autres dérogations sont très exceptionnelles : enfants du personnel des écoles primaires de Sceaux ou des services municipaux, situation familiale difficile.

Les dérogations sont, cette année, au nombre de 164 (contre 162 l'an dernier) ce qui représente un peu moins de 10 % des effectifs totaux, mais la grande majorité (105, soit près des 2/3) concerne le groupe scolaire des Clos Saint-Marcel, dont les effectifs sont ainsi constitués, à raison de 24 %, ce qui est beaucoup, d'enfants résidant dans les communes limitrophes.

On peut espérer que les dispositions prévues dans le cadre de la décentralisation permettront de trouver une solution correcte sur le plan budgétaire pour les communes d'accueil à ce problème des dérogations, ce qui n'est pas le cas général actuellement.

\*  
\*

Dans un prochain numéro du bulletin municipal, je vous entretiendrai des projets de la ville concernant la restructuration des groupes scolaires du Centre et des Blagis, destinés à améliorer leur fonctionnement et à optimiser l'utilisation de certains locaux.

Claude COLLET,  
maire adjoint  
chargé de l'enseignement



## AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION

DEPOSITAIRE PRODUITS HEDIARD et FAUCHON

## L'OCEAN

POISSONS ET CRUSTACÉS

ARRIVAGES DIRECTS

61, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX TEL. 661.02.09

# Centenaire de la Caisse des écoles

La Caisse des écoles de la ville de Sceaux vient juste d'avoir 100 ans. C'est un événement qu'il convient de célébrer et qui me donne l'occasion d'expliquer — ou de rappeler à ceux qui l'auraient oublié — l'importance des activités de cet organisme.

Autorisée par la loi du 10 avril 1867, mais à titre facultatif car à cette époque l'enseignement primaire n'était pas obligatoire, la création d'une Caisse des écoles a été imposée dans chaque commune par la loi du 22 mars 1882.

Le conseil municipal de Sceaux, conformément aux dispositions de l'article 22 de cette loi, a approuvé le 17 octobre 1884, les statuts de la Caisse des écoles de Sceaux. Elle était née !

La société se compose de membres de droit, de membres souscripteurs, donateurs, ou bienfaiteurs et de membres perpétuels. Elle compte aujourd'hui 263 membres qui se réunissent chaque année en assemblée générale pour approuver le compte rendu moral et financier, procéder au renouvellement partiel des membres du conseil d'administration et recevoir toutes les propositions émanant, soit du conseil d'administration, soit des membres de la Caisse des écoles.

La Caisse des écoles de Sceaux est administrée par un comité composé du maire, président de droit, des inspectrices des écoles maternelles et élémentaires de la circonscription, d'un représentant du commissaire de la république, de six conseillers municipaux désignés par le conseil municipal et de sept membres élus par l'assemblée générale des sociétaires.

Il convient de souligner ici que la Caisse des écoles est un établissement public autonome ayant une personnalité morale distincte de celle de la commune.

La mission de la Caisse des écoles a, bien entendu, sensiblement évolué par rapport à ce qu'elle était à son origine.

A titre anecdotique, on peut relever dans le bilan de l'année 1907 que la distribution de vêtements et de chaussures aux enfants nécessiteux constituait près de 60 % des dépenses de l'année ; les bons d'épargne scolaire et les livrets de caisse d'épargne en représentaient environ 20 %.

Aujourd'hui, le budget de la Caisse s'élève à plus de quatre millions de francs financés à hauteur de 30 % environ par une subvention de la ville.

La municipalité marque ainsi sa volonté d'intervention en faveur des plus démunis car, pour la plupart des activités de la Caisse des écoles, les participations demandées aux usagers

sont basées sur des tarifs dégressifs en fonction de leur quotient familial.

La Caisse des écoles, grâce à la subvention de la ville, joue donc un rôle social très important.

L'activité la plus importante est, sans conteste, celle des **restaurants scolaires** qui accueillent chaque jour de classe, sauf le samedi, plus de 800 enfants. Les repas sont



La cuisine centrale.

préparés par le personnel de la cuisine centrale située dans les locaux de l'école du Centre et transportés chauds dans les différents groupes scolaires où ils sont servis par le personnel de la commune aux élèves des écoles élémentaires et maternelles, dans 19 salles de restaurant.



L'une des trois salles du restaurant scolaire de l'école maternelle des Blagis.

La Caisse emploie un nombre important de surveillants de cantine qui veillent à ce que les repas se passent dans de bonnes conditions

et proposent aux enfants différentes activités avant la reprise des cours.

La cuisine centrale prépare également quotidiennement les repas servis au restaurant du personnel communal qui accueille en moyenne une cinquantaine de personnes.



Le restaurant du personnel communal.

Au cours de l'année 1983, plus de 118 000 repas ont ainsi été préparés et servis par la Caisse des écoles. Les dépenses consacrées à cette activité absorbent environ 60 % du budget total de l'établissement et la subvention de la ville permet de financer le déficit du service qui résulte de l'application du quotient familial. L'aide de la ville représente 1/3 de la dépense environ.

**Le Centre municipal des loisirs** fonctionne chaque mercredi de l'année scolaire, pendant les petites vacances et pendant le mois de juillet. Il accueille les enfants des écoles maternelles et élémentaires.

Il offre aux enfants des activités variées et se veut un centre de loisirs éducatif, c'est-à-dire capable d'apprendre à l'enfant à vivre en groupe et à devenir responsable.

Le Centre de loisirs n'est ni une garderie, ni un club de vacances, ni un mouvement de jeunesse. Il a sa spécificité propre et une équipe d'animateurs spécialisés poursuit les objectifs cités ci-dessus à travers les différentes activités ludiques proposées aux enfants.

Le Centre est installé aux Blagis dans des locaux réglementaires conformes aux normes ; en 1983, il a accueilli en moyenne 120 enfants par jour de fonctionnement.

Les participations demandées aux familles couvrent à peine 20 % du prix de revient du service.

A côté de cette activité principale et pour pallier la disparition des études surveillées dans



entreprise

## BERGALET

Bureau - Correspondance

1, rue Marguerite 92290 Châtenay-Malabry

Tél. 350.06.58

PEINTURE • PAPIER PEINT

REVÊTEMENT SOLS ET MURS

RAVALEMENT

# Centenaire de la Caisse des écoles



Le jeu au Centre municipal des loisirs.

certaines écoles, le Centre de loisirs accueille chaque jour de classe, de 16 h 30 à 18 h, les enfants de l'école des Blagis. Depuis la rentrée de septembre 1984, un centre de loisirs du soir est également organisé à l'école des Clos Saint-Marcel.

Ces deux centres, qui accueillent environ 50 enfants, ne sont pas des études surveillées.

Les enfants dont les deux parents exercent une activité sont confiés à des animateurs spécialisés ; ils peuvent goûter, jouer, lire, jusqu'à 18 heures.



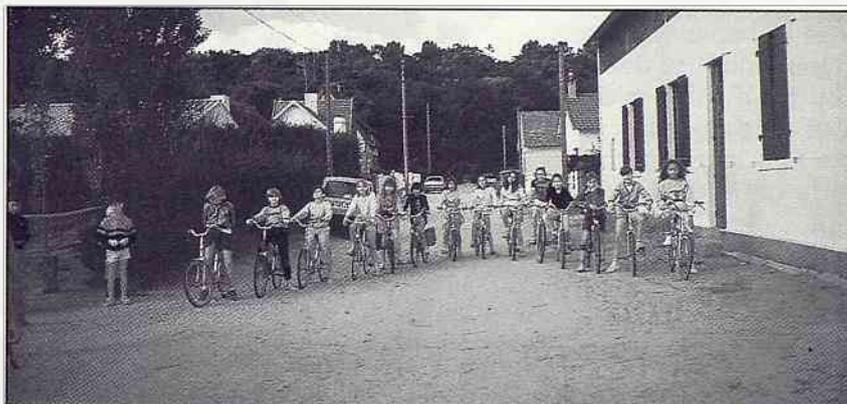
Déjeuner sous les arbres à Saint-Jean-de-Mont.

La Caisse des écoles organise également différents **centres de vacances**. Dix séjours sont ainsi proposés :

- deux séjours de ski et deux séjours d'équitation à Pâques ;
- six séjours d'été, à la montagne et à la mer.

Ces séjours s'adressent aux enfants de 7 à 12 ans et aux adolescents de 13 à 17 ans.

Pour des prix raisonnables et avec une très bonne qualité de service, la Caisse des écoles utilise les services d'un organisme spécialisé « La Clé des Camps », qui offre un choix important de lieux d'implantation.



Balade à vélo en centre de vacances.

Les activités proposées aux enfants sont très variées et l'encadrement est particulièrement compétent.

En 1983, 61 jeunes Scéens ont bénéficié de ces séjours ; 70 places ont été réservées pour 1984.

La Caisse des écoles permet également d'offrir aux enfants des écoles maternelles de la

ville un spectacle à l'occasion des fêtes de Noël. Depuis cette année, des livres sont distribués aux enfants de la grande section en souvenir de leur passage à l'école maternelle.

La Caisse des écoles exerce donc une activité particulièrement importante à Sceaux. En relation étroite avec le personnel enseignant et grâce à la collaboration efficace et dévouée de son personnel, la commission administrative poursuit une politique dynamique que la ville soutient efficacement grâce aux subventions très importantes qu'elle accorde chaque année.

Mais revenons au centenaire ; il sera fêté comme il se doit et la commission administrative prépare activement les différentes manifestations qui seront organisées à cette occasion

et qui seront avant tout dirigées vers les enfants (voir programme ci-dessous).



Henriette JUSTIN, conseiller municipal délégué, vice-président de la Caisse des écoles

Mardi 27 novembre 1984

## RETRAITE AUX FLAMBEAUX ET TOMBOLA pour les enfants des écoles de Sceaux

A partir de 15 h 30, dans tous les groupes scolaires de la ville :

- « le gâteau du centenaire » offert à toutes les classes maternelles et élémentaires de Sceaux ;
- arrivée des fanfares dans les écoles ;
- distribution de lampions numérotés pour

le tirage d'une tombola ;

- départ des cortèges, fanfare en tête ;
- défilé dans les rues de Sceaux ;
- regroupement au jardin de la Ménagerie, animation musicale ;
- tirage de la tombola.

**LE COEUR** TEL. 661 09 71  
**A JOUETS**  
RUE PIETONNE SCEAUX

Librairie du Lycée  
79, rue Houdan 92330 Sceaux Tél. 702.34.95  
Librairie et Papeterie scolaires  
Littérature générale \* Albums pour enfants  
Livres d'Art Bandes dessinées  
PHOTOCOPIE EN LIBRE SERVICE

# COURSES CYCLISTES

Si la pluie, continue depuis des semaines, s'est miraculeusement arrêtée lors des trois jours de fêtes du mois de juin dernier, il en est allé tout autrement le dimanche 23 septembre pour les courses cyclistes organisées par le Comité Municipal des Fêtes et le Vélo Club Scéen.

Certaines épreuves se sont déroulées sous une pluie battante et le sol est resté mouillé pendant la quasi-totalité de la journée.

Malgré cela, les concurrents étaient nombreux au départ, qu'il s'agisse des épreuves ouvertes à tous ou de celles réservées aux coureurs licenciés. Quant aux spectateurs, on les a vus apparaître et disparaître au rythme des timides percées du soleil à travers les nuages.

On trouvera ci-contre l'ensemble des résultats enregistrés ; leur annonce dans la cour de la mairie en fin d'après-midi, avec remise des prix et récompenses, a constitué une nouvelle fois la sympathique conclusion de cette grande journée cycliste.

A cette occasion, M. le maire n'a pas manqué de féliciter l'ensemble de ceux qui ont prêté leur concours à l'organisation de cette manifestation : forces de police et de gendarmerie, Croix-Rouge, services municipaux, bénévoles du Comité des Fêtes et du VCS ; au total, plus de cent personnes qui ont passé leur journée à créer les conditions de sécurité et de régularité sportive indispensables.

Rappelons à cette occasion qu'il existe à Sceaux :

- d'une part, un club cycliste, le « Vélo Club Scéen » (VCS) ; renseignements auprès de Lolo Berger, président (tél. 661 22 01) et Gérard Wirtzler, directeur sportif (tél. 702 07 27) ;

- d'autre part, un club cyclotouriste, le « Cyclo-Tourisme de la Ville de Sceaux » (CTVS) ; renseignements auprès de Lolo Berger, président (tél. 661 22 01), René Bonnemaïson, secrétaire (tél. 661 02 95) et Norbert Dalioli (tél. 702 32 75).



*Dans les courses ouvertes à tous : le départ des plus jeunes (catégorie 1)...*



*... et celui des vétérans (catégorie 4).*



*Sous la pluie battante du dimanche matin, les cadets du Prix de l'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux.*



*Le dimanche après-midi, sous le soleil, le passage des seniors du Prix de la Ville de Sceaux, avenue de Verdun.*

entreprises générales électriques **GALLET-DELAGE**  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 400 000 FRANCS

éclairage électrique public - signalisation  
force - lumière - réseau électrique h.t., b.t.  
illumination de jardins  
éclairage de stades et grands espaces

**17-17 bis RUE DU 14 JUILLET**  
**94270 KREMLIN-BICETRE**  
Tél. 658.21.53

# COURSES CYCLISTES



Une même joie pour tous les vainqueurs...



... quand M. le maire leur remet une médaille bien méritée.



Pour la 7<sup>e</sup> fois, Jacques Marie s'est montré le meilleur dans sa catégorie.



Chez les dames, Liliane Guinot, une « abonnée » des courses de Sceaux, et une nouvelle concurrente, Françoise Faieff, ont emporté chacune deux médailles.



Les dirigeants du VCS, Lolo Berger et Gérard Wirtzler, ne sont pas peu fiers de remettre sa coupe à Jean-Michel Vansten, premier cadet de Sceaux.

## RÉSULTATS

Epreuves ouvertes à tous, organisées par le Comité des Fêtes

### CATÉGORIE 1 1972-73-74

Fille  
Denys R.

- 1 Keller E.
- 2 Bernard S.
- 3 Guterez S.
- 4 Dalby M.
- 5 Croquison B.
- 6 Leroy S.
- 7 Hausauer S.
- 8 Chateau J.
- 9 Barbier P.
- 10 Jacob S.
- 11 Legret R.
- 12 Bernard M.O.
- 13 Halle F.
- 14 Bour D.
- 15 Denys S.
- 16 Fermi S.
- 17 Alptuna S.
- 18 Boissay A.
- 19 Bernard P.
- 20 Tinard C.
- 21 Jacob L.
- 22 Dorel D.
- 23 Hébert M.
- 24 Cohen L.

- 12 Damerose F.
- 13 Hoorne C.
- 14 Hoogstoel P.
- 15 Françoise F.
- 16 Le Goff F.
- 17 Bernard J.
- 18 Sergeant Y.
- 19 Pierre G.
- 20 Desclois N.
- 21 Chateau E.
- 22 Lacoste V.
- 23 Rampillon C.
- 24 Blanchier V.
- 25 Crochet T.
- 26 Hebert J.

### Seniors 2 1945 à 1954

Femmes

- 1 Faieff F.
- 2 Duport A.

Hommes

- 1 Ricoult A.
- 2 Nivert C.
- 3 Blanquet B.
- 4 Girard G.
- 5 Ruel D.
- 6 Arhan J.Y.
- 7 Lenormand D.
- 8 Vallet C.
- 9 Baroni V.
- 10 Soubret M.
- 11 Denys J.
- 12 Boiteau T.
- 13 Leroy J.M.
- 14 Quisefit M.
- 15 Boissay C.
- 16 Frasson J.C.

- 15 Soudron C.
- 16 Quenard J.P.
- 17 Burguet B.
- 18 Minnaert

Hommes

- 1 Panar P.
- 2 Fillon G.
- 3 Guilbaud E.
- 4 Vauvillier J.L.
- 5 Ricoult A.
- 6 Labille D.
- 7 Birabent J.Y.
- 8 Nivert C.
- 9 Rodriguez J.
- 10 Texier H.
- 11 Chauvet D.
- 12 Gijro J.P.
- 13 Mazevet J.
- 14 Rousseyre G.
- 15 Marie J.
- 16 Choquet S.
- 17 Willemain A.
- 18 Leroyer D.
- 19 Girard G.
- 20 Dussourt L.
- 21 Campas J.P.
- 22 Blanquet B.
- 23 Guilbaud M.
- 24 Lenormand D.
- 25 Pareau M.
- 26 Amcelot J.C.
- 27 Pindray R.
- 28 Arhan J.Y.
- 29 Bestetti J.C.
- 30 Carnus L.
- 31 Dalioli N.
- 32 Leblanc F.
- 33 Sachet D.
- 34 Leblanc A.
- 35 Bordier B.
- 36 Piedallu J.P.
- 37 Bohard S.
- 38 Dussourt J.P.
- 39 Bestetti G.
- 40 Martin L.
- 41 Bernier J.L.
- 42 Dussart P.Y.
- 43 Foucher P.
- 44 Denys J.
- 45 Granet A.
- 46 Cartier M.
- 47 Cereck F.

### Vétérans 2 1925 à 1934

Femmes

- 1 Colliot S.
- 2 Boittiaux J.

Hommes

- 1 Marie J.
- 2 Guimberteau L.
- 3 Griette M.
- 4 Morand H.J.
- 5 Quinio C.
- 6 Hoogstoel P.
- 7 Gendrin D.

### Vétérans 3 1920 à 1924

Femmes

- 1 Colliot R.
- 2 Guinot R.
- 3 Boudigues S.
- 4 Boittiaux R.

Hommes

- 1 Colliot R.
- 2 Guinot R.
- 3 Boudigues S.
- 4 Boittiaux R.

### Vétérans 4 1919 et avant

Femmes

- 1 Morel M.
- 2 Luc A.

Hommes

- 1 Morel M.
- 2 Luc A.

### CATÉGORIE 5 1968 et avant

Femmes

- 1 Guinot L.
- 2 Faieff F.

### CATÉGORIE 3 Seniors 1 1955 à 1968

Femmes

- 1 Von Rotz A.
- 2 Hoogstoel A.

Hommes

- 1 Agier A.
- 2 Mouton Brady E.
- 3 Hardelin D.
- 4 Panar P.
- 5 Leblanc F.
- 6 Texier H.
- 7 Anfray T.
- 8 Leroyer D.
- 9 Bohard S.
- 10 Tastard T.
- 11 Gaytan X.
- 12 Mallit C.
- 13 Guilbaud M.
- 14 Gaytan T.
- 15 Bohard D.
- 16 Bordier B.
- 17 Potier P.
- 18 Roques O.
- 19 Martin L.
- 20 Mouchot A.
- 21 Potier B.
- 22 Guilleux D.
- 23 Brault D.

### CATÉGORIE 2 1969-70-71

Fille

Barbier A.F.

Garçons

- 1 Goyeaud F.
- 2 Verhooghe P.
- 3 Leploex F.
- 4 Pichouron J.F.
- 5 Arnould P.
- 6 Fermi P.
- 7 Grante L.
- 8 Legret B.
- 9 Tourret P.
- 10 Chauvigne J.
- 11 Jourdan E.

## Epreuves FFC organisées par le Vélo Club Scéen

### Prix de l'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux

### Prix de la ville de Sceaux

Seniors 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> catégories - Juniors

Cadets

109 engagés

- 1 Merchler L. (ABC)
- 2 Michaut S.
- 3 Loquien F.
- 4 Lediszez F.
- 5 Demanese Y.
- 6 Verdier T.
- 7 Vansten J.M. (VCS)
- 8 ex aequo :  
Naudin C.

Chignoli P.

- Vidalenc R. (VCS)
- Da Silva R.
- Rossoni C.
- Wirtzler F. (VCS)
- Collet F.
- Guillaume E.
- Lanet X.
- Castel A.
- Royer H.
- Boucharin C.

12 Lauret C.

- 13 Rottier P.
- 14 Maulave J.M.
- 15 Guiffant M.
- 16 Pridval D.
- 17 Hurda J.S.
- 18 Guedin R.
- 19 Richard B.
- 20 Sost D.
- 21 Vervel F.
- 22 Bourgeon C.

89 engagés

- 1 Aure A. (ASM Villepreux)
- 2 Breton D.
- 3 Joye A.
- 4 Plantureux P.
- 5 Guillin J.P.
- 6 Moroni A.
- 7 Leux B.
- 8 Keraval J.
- 9 Druais J.C.
- 10 De Nadaï A.
- 11 Gouya A.

12 De Souza P.

- 13 Pachot J.P.
- 14 Bideau G.
- 15 Lisandre C. (VCS)
- 16 Girard T.
- 17 Carrère J. (VCS)
- 18 Magnat G.
- 19 Seznec J.L.
- 20 His O.
- 21 Gibon E. (VCS)
- 22 Triquet E.
- 23 Provost P.

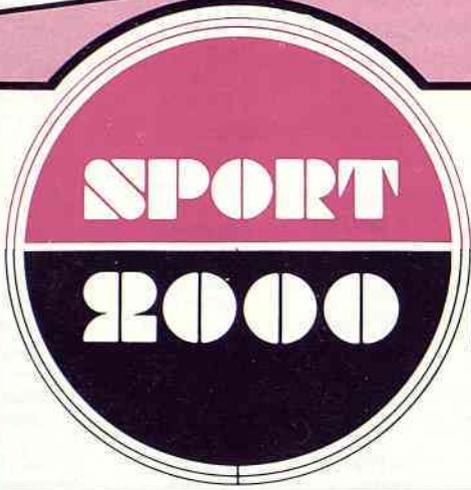
CYCLES  
PEUGEOT



N. DALIOLI artisan en son métier  
VENTE et RÉPARATION

73, AVENUE EDOUARD-DEPREUX (ex av. des Quatre-Chemins),  
92330 SCEAUX - TÉL. : 702 32 75

# OUVERTURE



**SPORT 2000**  
SPORT 2000  
VOTRE  
MAGASIN SPORT  
"TOUTES  
SAISONS"

DIANE SELLERS  
*vous présente sa sélection*  
**(cacharel)**

atac >>>>>> atac >>>>>> atac >>>>>>

**atac** 

**ATTAQUE LES PRIX!**

atac <<<<<< atac <<<<<< atac <<<<<<

SPORTWEAR. CUIRS. ACCESSOIRES

**Persona**

PRÊT A PORTER

**RODIER**

FEMME

**Centre HOUDAN - CHARAIRE**  
**au cœur de SCEAUX**  
(parallèle à la rue piétonne)

# ASSOCIATIONS

## Centre Social et Culturel des Blagis

Du neuf avec du vieux. Ce fut, en quelque sorte, durant les mois de juillet et août 84, l'objet des travaux annoncés : transformer le hall d'entrée du Centre afin de pouvoir donner à la fonction accueil un outil efficace, une réelle possibilité d'écoute, de communication.

Couleurs, mobilier, volume, tout concourt à la réalisation de ces objectifs.

Nous pouvons, dès maintenant, nous orienter vers l'amélioration ou la mise en place d'autres services.

- Amélioration sensible du service à rendre :
  - mettre des personnes en relation ;
  - accentuer très nettement l'efficacité des différents services existants (associatifs, municipaux ou administratifs divers) ;
  - apporter un « plus » dans les réponses à donner aux demandes individuelles, familiales ou collectives ;
  - rapprocher les offres et les demandes.
- Mise en place de services nouveaux :
  - permanence des consommateurs (UFCS) ;
  - service troc-temps (recherche de compétences à échanger) ;
  - centre de documentation-information.

Il est bien évident que le fait de changer les volumes, les couleurs et le mobilier n'est pas nécessaire et suffisant, mais il contribue fortement à donner « l'accord ».

Rappelons enfin que ce Centre est l'outil de tous ; il est important que chacun s'y sente bien et dispose d'un bon outil, agréable à manier.

## De nouvelles activités...

Le CSCB propose cette année huit nouvelles activités : théâtre (enfants et adolescents de 9 à 16 ans), yoga enfants, relaxation, danse aérobic, tapisserie haute-lisse, musique d'ensemble, atelier nature-botanique, ping-pong (le samedi de 14 h à 17 h pour les adolescents et les adultes). Renseignements au CSCB, 2, rue du Docteur-Roux, tél. 660 51 18.

## ...et toujours des services

- Économie familiale — CAF, Mlle Anne-Marie Ducloix : conseil individuel le lundi de 15 h à 17 h ; couture le mardi (permanence le matin, cours l'après-midi) ; session sur diverses activités le jeudi matin ; boutique documentation et information le jeudi après-midi.
- Service social — CAF, Mme Nadine Giraud : permanence le lundi de 14 h 30 à 17 h 30.
- Protection Maternelle et Infantile — PMI, Mlle Claudine Mercier : conseil individuel les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis, de 9 h à 12 h.
- Centre Information Accueil Services — CIAS, Mme Geneviève Leroy : conseil individuel le lundi de 14 h à 16 h.
- Permanence Consommateur — UFCS, Mme Françoise Picard : permanence le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredis de chaque mois de 14 h à 16 h.
- Écrivain public, M. Jacques Gellé : permanence le mardi de 10 h 30 à 12 h.
- Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation — PAIO, Mlle Sylvie Fréville : permanence le mardi de 10 h à 12 h.

Le CSCB vous propose d'autre part un service de petites annonces. Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ; le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

## Maison des Jeunes et de la Culture

### Stages

En plus de ses activités régulières, la MJC organise, tout au long de l'année, des stages dans différents domaines. Ainsi, pour le mois de novembre nous vous proposons :

- Stage de tissage et de création de vêtements, les 29, 30 et 31 octobre pour débutants et initiés : réalisation d'un pull, tissage, coupe, montage, en 18 h ; participation aux frais : 340 F.
- Stage photo portant sur le thème de l'architecture, le samedi 24 novembre : acquisition des principes techniques de prise de vue à la chambre (théorie et pratique) ; participation aux frais : 250 F.
- Stage d'émaux sur cuivre d'une durée de 12 h, reportées sur trois samedis (novembre, décembre, janvier) ; participation aux frais : 200 F.

### Réservations de spectacles

La MJC vous propose un service de réservation, au tarif collectivité, pour les spectacles suivants (réserver un mois avant la représentation) :

- le 9 novembre à 20 h 30, Eddy Mitchell au Palais des Sports ;
- le 23 novembre à 20 h 30, « Désiré » de Sacha Guitry au théâtre Edouard VII, avec Marie-José Nat et Jean-Claude Brialy.

### Calendrier des stages photo 1984/85

- Samedi 24 novembre 1984, architecture : prises de vues à la chambre 4 x 5 ; théorie de la chambre et pratique ; acquisition de principes techniques de prises de vue à la chambre professionnelle.
- Samedi 26 janvier 1985, le paysage : prises de vues à la chambre 4 x 5 ; ambiance et lumière ; exploitation de l'image graphique à la chambre professionnelle (créativité).
- Samedi 23 février 1985, portrait en studio 24 x 36 : théorie des éclairages en studio ; prises de vue éclairage tungstène.
- Samedi 27 avril 1985, portrait en studio : prises de vue à la chambre 4 x 5 ; éclairage tungstène (créativité).
- Samedi 25 mai 1985, la photo rapprochée et la macro : théorie et pratique en studio et extérieur.

En fonction des demandes et en fin de saison, un stage Cibachrom (théorie et pratique), sera éventuellement organisé.

Participation aux frais pour les 6 stages : 1 200 F ; participation au frais par stage : 250 F.

La Maison des Jeunes et de la Culture est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 22 h sans interruption ; le samedi et pendant les vacances scolaires de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.



Stéphane Kélian

**PIVOINE**  
CHAUSSURES

Robert Clergerie

7, RUE DE L'ÉGLISE - ANTONY — 668 88 42

# ASSOCIATIONS

## Cercle philatélique de Bourg-la-Reine/Sceaux

### Evariste Galois

Né à Bourg-la-Reine en 1811 d'un père instituteur aux idées libérales et d'une mère toute imprégnée de tradition légitimiste et chrétienne, Evariste Galois a connu une vie bien mouvementée.

Dès douze ans, il entre comme boursier au collège royal Louis-le-Grand et se trouve aux prises avec les révoltes des enfants de la bourgeoisie parisienne. A quinze ans, lassé des études littéraires, il découvre les mathématiques et s'y adonne complètement, délaissant les autres disciplines. Malgré son ardent désir d'entrer à l'école Polytechnique, fondation révolutionnaire profondément marquée par Monge, il échoue aux examens. En 1828, sous l'impulsion de M. Richard, il accède aux recherches contemporaines et, dès 1829, il adresse ses premières communications sur la théorie des équations. Définitivement refusé à Polytechnique, il est admis à l'école préparatoire et, en 1830, adresse à l'école des Sciences un mémoire pour le grand prix des mathématiques. Ses papiers sont perdus et, l'année suivante, un second mémoire est rejeté comme incompréhensible. Aux yeux d'Evariste Galois, la preuve est faite de la désuétude des institutions scientifiques.

Après le suicide de son père, il est chassé de l'école préparatoire à la suite d'une lettre publique où il dénoncera l'attitude du directeur pendant la révolution de juillet. Emprisonné en 1831 à la suite de sa participation à diverses manifestations, il travaille de mémoire sur les intégrales de fonctions algébriques et sur une théorie de l'ambiguïté. Il est transféré dans une maison de santé à la suite d'une épidémie de choléra.

De très brèves amours le conduisent à un duel forcé qui met fin à sa vie. Le 2 juin 1832, le corps d'Evariste Galois est inhumé au cimetière du Montparnasse.

Le timbre de la série des personnages célèbres honorant la mémoire d'Evariste Galois paraîtra le 12 novembre 1984. La vente anticipée aura lieu à Bourg-la-Reine, salle municipale, 65, boulevard Joffre, les 10 et 11 novembre prochain. Le cercle philatélique de Bourg-la-Reine/Sceaux organisera, à cette occasion, une exposition philatélique.

## Les Gémeaux

Ce mois de novembre aux Gémeaux sera tout d'abord dédié aux enfants. En effet, du 13 au 16, ils pourront voir le spectacle « *A pieds joints dans les bouquins* ».

On oppose souvent l'enfant qui lit et l'enfant qui joue ; l'un étant l'enfant sage, l'autre le turbulent.

« *A pieds joints dans les bouquins* », au lieu d'opposer ces deux attitudes, met en évidence, par le biais du jeu théâtral, leur complémentarité.

L'imagination ne peut que se développer lorsqu'elle a la possibilité de rebondir alternativement sur le rêve intérieur que permet le livre et sur le rêve extérieur que permet le jeu.

Place ensuite au théâtre avec, du 20 au 30 novembre, « *Shakespeare au lycée* » par le Théâtre du Campagnol. Cette pièce, créée au lycée Buffon, est une œuvre collective. Le résultat est surprenant et conforme à l'exigence de qualité que s'est donné le Campagnol. Huit représentations auront lieu aux Gémeaux (du 20 au 23 et du 27 au 30 novembre à 21 h).

Entre temps, vous pourrez voir Giovanna Marini. Nous accueillons avec plaisir cette grande chanteuse italienne qui a fait un travail remarquable sur la voix et les sonorités. Elle a su sortir la musique « folk » de ses ornières rétro et lui redonner sa véritable dimension populaire.

Après des triomphes autant en Avignon qu'à Paris, Giovanna Marini et ses compagnes seront aux Gémeaux le samedi 24 novembre.

A bientôt...

### L'adhésion « Collectivités »

Les Gémeaux ont toujours voulu privilégier les associations sous leurs multiples formes (associations de locataires, de quartier, d'anciens, comités d'entreprises, foyers socio-culturels des établissements scolaires, etc.). Comme l'année dernière, ils vous proposent un système d'adhésions particulièrement avanta-

geux : à partir de 10 demandes groupées, le tarif de la carte se monte à 12 F au lieu de 42 F (adultes) et 21 F (moins de 20 ans).

Pour bénéficier de ce tarif, une seule personne représentant l'association ou la collectivité se charge de regrouper les demandes et de les transmettre aux Gémeaux ; cette personne s'adresse alors, par téléphone ou par courrier, au service des relations avec le public, à Sylvie Wallach-Barbey. Les demandes doivent être nominatives.

L'adhésion vous offre :

- des tarifs réduits pour le cinéma (13 F au lieu



Shakespeare au Lycée.



Giovanna Marini

de 20 F) et pour les spectacles (23 F ou 32 F au lieu de 58 F) ;

- une réservation par téléphone avant l'ouverture de la location au public (soit, en général, 15 jours avant le spectacle) ;
- l'envoi (au domicile de chaque adhérent) du programme des Gémeaux et des documents annonçant plus en détail certaines manifestations ;
- la participation à l'assemblée générale des Gémeaux.

Pour toute information complémentaire, appelez le 660 05 64, poste 18.

CHEMISERIE NOUVEAUTÉS

**Ginestet**

47, rue Houdan  
92330 SCEAUX  
☎ 350.00.03

**A.ORTIN**

ANCIENNEMENT GELIN

15, av. Georges Clémenceau  
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION  
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES  
RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

# ASSOCIATIONS

## Collège universitaire Fontenaisien - Antenne de Sceaux

C'est le jeudi 15 novembre 1984 à 15 h que l'antenne de Sceaux du Collège reprendra ses activités.

Pour la séance d'ouverture, Madeleine Hours, inspecteur général honoraire des musées, spécialiste de la protection des œuvres d'art, a intitulé sa causerie « *Les secrets des chefs-d'œuvres ou l'analyse scientifique des peintures* ».

Aventure de notre temps, l'utilisation des techniques scientifiques les plus avancées permet de déceler les faux et les altérations. Elle peut amener, en outre, à une compréhension plus profonde de la démarche de l'artiste.

Nous vous informons que les conférences sont réservées aux adhérents du Collège. Les inscriptions sont reçues les jours de conférence, à partir de 14 h, salle de l'ancienne mairie, 68, rue Houdan. La cotisation, fixée à 110 F pour l'année 1984/85, donne droit à toutes les activités du Collège à Sceaux, Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-Roses.

## École Nationale de Musique, de danse et d'art dramatique de Bourg-la-Reine/Sceaux

### Conservatoire An XX

Saluons tout d'abord, en ce début d'année, l'arrivée de nouveaux professeurs, tous trois possesseurs du certificat d'aptitude délivré par le ministère de la Culture : Mme Evelyne Potin pour la formation musicale, mutée du CNR de Tours où elle exerçait depuis plusieurs années ; Mlle Anne Le Roy qui prend en charge la classe de harpe laissée vacante pour raisons de santé par Mme Catherine Michel ; M. Jean-Loup Grégoire enfin, à qui nous avions fait appel dans le courant de l'année dernière pour faire face aux effectifs de flûtistes et qui, déjà professeur au CNR de Paris, a accepté de partager avec M. Burgos les élèves de M. Chapron, démissionnaire à la veille de la rentrée. Ancienne élève de notre école et chargée d'enseignement depuis deux ans déjà, Mlle Friess a été promue professeur de 1<sup>re</sup> catégorie : c'est la juste reconnaissance de son excellent travail et des résultats obtenus par ses élèves ; nous sommes heureux de l'en féliciter.

L'année qui commence revêt pour notre conservatoire un caractère tout particulier du fait d'une heureuse convergence de dates : nous entamons en effet notre vingtième saison d'existence et — grâce en soient rendues à Euterpe ! — cet événement coïncide avec la célébration d'anniversaires prestigieux que le

## Club des aînés

Si vous êtes retraités ou préretraités, vous aimeriez peut-être occuper votre temps libre par une ou plusieurs activités de loisir, de culture ou d'entraide.

Venez nous voir au « *Club des aînés* » ; nous avons des propositions à vous faire.

Actuellement, nous vous proposons des jeux divers (belote, bridge, tarot, scrabble), des conférences, des visites de monuments et de châteaux, des voyages et des séjours, une chorale, des cours de danse, de gymnastique et de langues étrangères, des travaux manuels.

Nous sommes prêts à étudier toutes autres propositions d'activités nouvelles.

Le club travaille en étroite collaboration avec le Centre Information Accueil Services (CIAS) et est affilié à la Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR).

Les permanences se tiennent les lundis, mercredis et vendredis à 14 h 30 aux baraquements (95, rue Houdan), tél. 661 68 45.

monde s'apprête à célébrer : quatrième centenaire de la naissance d'Henrich Schütz, tricentenaire de la naissance de Jean-Sébastien Bach, de Georg-Friedrich Haendel et de Domenico Scarlatti (excusez du peu !), deux cent cinquantième anniversaire de la naissance de Jean-Christophe Bach, centenaire d'Alban Berg...

On ne s'étonnera pas que 1985 ait été déclarée année européenne de la musique, et comme l'Unesco en fait par ailleurs l'année mondiale de la jeunesse, on s'étonnera encore moins des efforts déployés en notre maison pour en souligner l'éclat sur le plan local. Retenons d'ores et déjà quelques jalons exceptionnels qui viendront s'ajouter aux activités habituelles :

- vendredi 7 décembre 1984 : « *Le Messie* », de Haendel ;
- du 10 au 15 décembre 1984 : huitième semaine musicale des jeunes ;
- vendredi 15 mars 1985 : « *La Passion selon Saint Matthieu* » de Bach ;
- jeudi 6 juin 1985 : concert, avec le concours de Michèle Delfosse, claveciniste ;
- vendredi 6 décembre 1985 : « *L'Oratorio de Noël* » de Bach.

D'autres manifestations actuellement en projet compléteront ce calendrier auquel nous espérons que la population toute entière apportera par sa participation active ou auditive le témoignage de son intérêt pour la musique.

Michel VIGNEAU,  
directeur le l'ENM de Bourg-la-Reine/Sceaux

## Les Samedis Musicaux de Sceaux

Les SMS vous proposent chaque mois un concert dans la salle du CAC « *Les Gémeaux* » (49, avenue Georges-Clemenceau).

La saison 1984/85 s'ouvrira le samedi 10 novembre, à 17 h 30, en concert-animation, et à 20 h 45, en concert du soir, avec un récital de piano d'Anne Queffelec qui interprétera des œuvres de Scarlatti, Schumann et Debussy.



Jean-Pierre Broussaud

Les mélomanes de la région ont déjà eu l'occasion d'apprécier le talent et le charme de cette merveilleuse artiste dans plusieurs concerts à l'Orangerie de Sceaux, notamment en septembre dernier, lors de sa participation à l'Intégrale des sonates de Beethoven.

Le public des SMS se souvient aussi de la gentillesse et de l'enthousiasme qu'elle avait su faire partager, en particulier aux jeunes auditeurs de son concert-animation, en 1982/83.

La saison se poursuivra avec la venue de deux orchestres de Chambre (l'orchestre de Chambre de Versailles, dirigé par B. Wahl, et l'orchestre de Chambre de Saint-Denis, dirigé par P. Menet), puis d'un quatuor avec piano (le Quatuor Elyséen), d'un trio piano, clarinette et violoncelle (Ringeissen, Atonassov et Chiffolleau) et d'un duo piano et violoncelle (Wright et Ribera).

Pour tout renseignement, réservation et abonnement, vous pouvez contacter le secrétariat des SMS à la MJC, 21, rue des Écoles, tél. 350 05 96.

**PEINTURES**  
**PAPIERS PEINTS et TISSUS**  
**DÉCORATION — RAVALEMENT**

**L. bourgoin**

13, rue Eugène-Varlin — 92290 CHÂTENAY

DEVIS GRATUITS **702.59.17 et 631.81.82** 24 h sur 24

**L'HIRONDELLE**

16, place du Général de Gaulle - Sceaux

Remises progressives  
**LISTES DE MARIAGE**

tél. 702 68 60 arts de la table • cadeaux

# ASSOCIATIONS

## Amicale du quartier de la Gare / Clos Saint-Marcel

Qui, parmi ceux qui participaient le 22 juin dernier au couscous de notre amicale, oubliera l'ambiance chaleureuse, la qualité du repas et la franche amitié qui présidaient à la fête ?

Comme toujours le ciel fut avec nous et, en dépit d'une météo capricieuse et d'un ciel couvert, la pluie nous fut épargnée.

Nous étions soixante-dix autour du couscous et ceux ou celles qui ont préparé un couscous pour 10 ou 15 personnes savent quel travail cela représente ; alors imaginez pour 70 !

Nos amis maghrébins des Clos Saint-Marcel, M. et Mme Bourahla, ont été formidables de gentillesse et d'efficacité.

Mme Bourahla, seule ou avec ses filles, avait préparé treize kilos de semoule, quatre poules, des kilos de bœuf, de mouton et de légumes et il fallait voir, vers 20 h, rue des Clos Saint-Marcel, MM. Alalinarde et Chabrol (nous avons choisi de grands « costauds ») transporter à pas lents la lessiveuse pleine de cette soupe qui fleurait bon les épices.

Sur place, sur le terrain du stade, rue Mademoiselle-Mars, une équipe s'occupait de griller sur la braise les côtelettes, merguez et autres chipolatas. Le rosé de Provence, arrivé tout droit du Var, chauffait l'atmosphère, tandis que retentissait une bonne musique marocaine.

Les enfants étaient à la fête et il y eut plus d'un visage étonné lorsqu'arriva Mme Conquet, directrice de l'école primaire des Clos Saint-Marcel, qui nous rejoignait ; c'était pour eux une rencontre d'un autre type.

La table en U, entourée de guirlandes d'ampoules installées depuis le matin par l'équipe joyeuse, mais combien efficace, des musquetaires Dupay, Pons, Pandellé et Lavalette, était fleurie et avenante ; le plastique des assiettes ne coupait pas les appétits.



Il y avait là un bon pourcentage de jeunes ménages qui semblaient ravis de leur soirée.

Lorsque le couscous fut quasiment épuisé, qu'un Brie de Jouarre et des tartes diverses

eurent disparu, M. et Mme Bourahla nous firent la surprise, combien délicate, de fabriquer pour tous et avec des moyens rudimentaires, un thé à la menthe si délicieux que tous en redemandèrent. Les verres et les théières « ad hoc » avaient été apportés subrepticement par toute l'équipe Bourahla qui, à 23 h, s'agissait pour nous offrir une boisson comme on a peu l'occasion d'en déguster ici.



Bref, ce fut terrible et si vous ne me croyez pas, demandez aux participants ou même à nos invités d'honneur, M. et Mme Saunois.

La vie du quartier ne se limite cependant pas à sa fête annuelle et il y a encore à faire pour élargir notre horizon et notre entr'aide.

Quelques suggestions : y aurait-il une possibilité de garde mutuelle d'enfants, assurée par roulement par de jeunes couples qui aimeraient sortir de temps en temps. Au lieu de demander une baby-sitter, tel couple « X » garderait les enfants « Y » pendant que leurs parents iraient au spectacle, et réciproquement. On nous a formulé cette demande, je vous la transmets et si elle trouve des échos favorables, faites-le nous savoir.

Y aurait-il aussi des vocations de grand-mères, à la demande, pour la garde des petits ?

A propos de spectacles, j'insiste sur les conditions exceptionnelles faites aux membres des associations par le CAC « les Gémeaux ».

Si vous étiez déjà inscrits la saison passée, vous avez été à même d'apprécier nombre de prestations données si près de chez nous. Il y a eu des soirées extraordinaires ; il y en aura d'autres, alors sachons en profiter.

Mme Pons, 28, rue des Clos Saint-Marcel, tél. 350 52 88, accepte d'être notre intermédiaire directe avec Sylvie Wallach-Barbey, la nouvelle chargée des relations publiques des Gémeaux, après le départ de notre ami Paul Galan. N'hésitez pas à la contacter pour tout renseignement.

Enfin, reprenez votre soirée du mercredi 14 novembre à 20 h 45 : nous tiendrons notre assemblée générale aux baraquements, 95, rue Houdan, et vraiment, même sans couscous, on a besoin de vous. Bien amicalement.

Odette PANDELLÉ,  
Présidente

## Comité Scéen pour le Souvenir du Général de Gaulle

Le 9 novembre prochain, il y aura quatorze ans que le Général de Gaulle nous a quittés.

Ce quatorzième anniversaire de sa mort sera marqué à Sceaux par le dépôt silencieux d'une gerbe au Monument aux morts de la Mairie à 19 heures précises.

Nous espérons que de nombreux Scéens voudront bien se joindre à nous pour ces quelques instants de recueillement.

Le Président,  
Jean-Louis OHEIX

## Secours catholique

### Journée nationale du 18 novembre

« Agis aujourd'hui » pour les isolés, les malades, les affamés, les chômeurs, c'est l'ardent souhait du secours catholique.

Agir en donnant de son temps, de son imagination, pour accompagner ceux qui risqueraient de « couler ». Agir pour tisser à nouveau de vrais liens de solidarité, de proche en proche et collectivement. Agir en donnant de son argent.

Le secours catholique local formule une demande pour cette journée du 18 novembre : il espère que quelques sympathisants supplémentaires viendront sur place informer le public de ses projets de rendre, avec l'aide de tous, l'hiver supportable aux plus démunis.

Pour toute information vous pouvez contacter Mme Aimard, tél. 660 19 34.

## Association des Artistes Scéens

L'association signale qu'une exposition d'œuvres sur papier (dessins, aquarelles, gravures, etc.) se tiendra du 12 au 24 novembre à la MJC de Sceaux.

Les personnes intéressées pourront demander la notice d'inscription à Mme Henriot, tél. 702 49 60.

## Femme Avenir

Une antenne de cette association est désormais installée à Sceaux. Mme Simone Bray en est la responsable. Pour toute information, contacter le siège de cette antenne : 8, rue Massenot, tél. 350 06 04.

**ETS. BASSEREAU**  
fabrique, pose, entretient et répare  
**TOUTES FERMETURES  
STORES TOILES - VÉNITIENS**  
3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

**CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE**  
**entreprise PRIEZ**  
22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES  
92-FONTENAY-AUX-ROSES  
**service dépannage rapide**  
AGRÉÉ G.D.F. **tel. 350-24-40**

# ASSOCIATIONS

## Association des Nouveaux Consommateurs

### pour une Europe du quotidien

Depuis le 27 juillet 1984, est née dans le département des Hauts-de-Seine, une nouvelle association de consommateurs dont le siège social se trouve 2, rue du Bel-Air 92190 Meudon.

Ses buts sont les suivants :

- promouvoir les intérêts des consommateurs ;
- les former et les informer ;
- les défendre et les représenter ;
- établir des rapports constructifs entre pouvoirs publics, professionnels et consommateurs.

Pour toute information ou demande d'adhésion écrire à l'ANC, représentation départementale 92, 2, rue du Bel-Air 92190 Meudon ou téléphoner au 534 00 30 (après 20 h).

## Compagnie d'arc de Sceaux

La Compagnie d'arc de Sceaux a réouvert ses portes pour une nouvelle saison d'entraînement, de concours et de manifestations diverses. Dès le 3 septembre, les archers ont pu reprendre le tir en salle au gymnase des Imbergères. Notre première manifestation a eu lieu dimanche 23 septembre pour une journée « portes ouvertes ». Cette initiation au tir à l'arc, toujours très appréciée, a réuni les amateurs de ce sport malgré les intempéries. La plupart d'entre eux se sont d'ailleurs inscrits à la Compagnie. C'est un bilan positif pour le club, mais aussi du « pain sur la planche » pour nos moniteurs qui ont la charge bénévole des trois mois d'instruction.



Initiation des futurs archers

Nous aurons aussi, d'ici à la fin de l'année, quelques compétitions organisées par les compagnies voisines, mais nous comptons particulièrement sur nos champions pour le concours fédéral qui aura lieu dans notre ville les 15 et 16 décembre prochain.

Dans l'immédiat, notre préoccupation va surtout aux nouveaux membres du club à qui nous souhaitons la bienvenue.

Alain GERBAUD

## ASAS basket

### École de basket

L'accueil des garçons et des filles de 7 à 10 ans a lieu le mercredi de 10 h 30 à 12 h au Clos Saint-Marcel et le samedi de 14 h à 16 h aux Imbergères. Renseignements auprès de Mme Martin au 631 17 71.



### Calendrier des équipes premières

Les rencontres à domicile ont lieu au stade des Clos Saint-Marcel.

- Masculins, le samedi à 20 h 30 :
  - 27 octobre, ASAS/E. Brest ;
  - 10 novembre, ASAS/La Baule ;
  - 1<sup>er</sup> décembre, ASAS/Le Vésinet.
- Féminines, le dimanche à 15 h 30 :
  - 28 octobre, ASAS/Évreux ;
  - 18 novembre, ASAS/L'Aigle ;
  - 9 décembre, ASAS/Orléans.

Le championnat débute sous les meilleurs auspices ; l'équipe première masculine l'a emporté à Évreux sur le score de 76-73 à l'issue d'une rencontre de haute qualité.

L'équipe première féminine arrache la victoire face au BEC Aulnay sur la marque de 61-60 au terme d'une rencontre où l'équipe et son entraîneur ont montré beaucoup de sérénité et puisé dans leurs ressources morales.

A tous, nos encouragements !

## Piscine des Blagis

La natation scolaire a repris le lundi 17 septembre.

Sous l'œil vigilant des instituteurs (trices) et avec les conseils judicieux des maîtres nageurs, les enfants des classes de CE1 et CE2 essaieront d'atteindre les buts du test de « l'écolier nageur ».

### Rappel

Les enfants des classes de CM1 et CM2 n'ont pas été oubliés ; ils ont, comme l'an passé, la possibilité de venir gratuitement à la piscine des Blagis, les mercredis et samedis après-midi, pendant la période scolaire.

## Cyclo-Tourisme de la Ville de Sceaux

Les mois les plus longs de l'été furent l'occasion pour le CTVS de rassembler son effectif sur les différentes épreuves inscrites au calendrier de la FFCT, ce qui permit à chacun d'effectuer selon son désir les distances à sa convenance.

L'effort collectif fourni par tous permit une belle moisson de coupes et médailles venant récompenser le CTVS pour être très souvent le club ayant le plus grand nombre de participants à l'arrivée, qu'il s'agisse d'épreuves de courte distance telles que rallyes, randonnées, sorties de club, ou d'épreuves comme les brevets Audax, les Flèches de France, les brevets randonneurs, les brevets montagnards, etc.

Afin de célébrer leur 80<sup>e</sup> anniversaire, l'Union des Audax de France organisait le 6<sup>e</sup> Paris-Grenoble-Col du Galibier, brevet Audax de 700 km (homologué pour un 600 km). Cinq cyclos du CTVS participaient avec succès à cette magnifique épreuve dont l'arrivée se faisait au grandiose col du Galibier. Nos cinq cyclos, Bertrand Affrès, René Bonnemaïson, Jacques Marie, Jacques Serron, Yannick Soutif reçurent une magnifique coupe offerte par le maire de la ville de Briançon (le CTVS comptait le plus de participants) lors de la réception organisée devant le monument érigé en souvenir d'Henri Desgranges.

Le CTVS fut représenté dans le traditionnel brevet randonneur Blois/Chaville (240 km) qui est un des derniers grands brevets de la saison cyclotouriste, par Bertrand Affrès, Michel Aupetit, Jean-Luc Bernier, Daniel Chauvet, Raoul Goyaux, André Perrin, sans oublier leur fidèle serviteur Michel Radovic.

Le CTVS sera présent sur toutes les épreuves organisées pour cette fin de saison par les différents clubs voisins de notre région. Pour tous renseignements vous pouvez assister aux réunions mensuelles tous les premiers mercredis de chaque mois à 20 h 30, 95, rue Houdan ou téléphoner à Lolo Berger (tél. 661 22 01), René Bonnemaïson (tél. 661 02 95), Norbert Dalioli (tél. 702 32 75).

L'assemblée générale annuelle se tiendra le vendredi 7 décembre à 20 h 30, au 95, rue Houdan.

# jean-louis perveaux décorateur

## agencement d'appartements

### 22, rue Bertron 92330 SCEAUX tél. 702. 20. 60

CONSEIL  
AMÉNAGEMENT  
TRANSFORMATION  
RENOVATION

# COMMUNIQUÉS

## Allocation en espèces pour les factures de gaz et de charbon

Le conseil général des Hauts-de-Seine octroie une allocation en espèces aux familles non imposables sur le revenu et ayant au moins deux enfants à charge, pour le paiement des factures de gaz et l'achat de charbon.

Cette allocation correspond à 75 m<sup>3</sup> de gaz (tarif EDF-GDF) par an et par enfant à charge.

Les personnes susceptibles de bénéficier de cette allocation sont invitées à déposer leur demande avant le 31 décembre 1984 au Centre Communal d'Action Sociale (BAS) de la mairie de Sceaux, situé dans le jardin derrière l'Hôtel de ville, tous les jours, sauf le lundi matin et le samedi après-midi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Elles devront se munir des pièces suivantes :  
— avis de non-imposition de 1983 ;  
— livret de famille ;  
— quittance de loyer ;  
— talon de versement des allocations familia-

## Université de Paris-Sud

### Hébergement des jeunes salariés et étudiants du campus d'Orsay

La faculté connaît un nouvel afflux d'étudiants.

Les problèmes d'hébergement que les jeunes salariés du campus d'Orsay ont à résoudre sont de différentes natures : certains trouvent là leur premier emploi, d'autres viennent d'être mutés en Ile-de-France, d'autres accomplissent un stage et enfin certains chercheurs viennent de l'étranger. La durée d'hébergement varie, selon le cas, de quelques jours à trois ans, et les dates d'arrivée s'échelonnent tout au long de l'année. Certains de ces jeunes sont célibataires, d'autres ont une charge de famille ; jusqu'ici le maximum a été de deux enfants. Leurs possibilités financières sont variables : le salaire minimum correspond à 3 971 F de salaire net mensuel.

Les problèmes des étudiants sont en partie ceux des salariés, mais s'en distinguent essentiellement par la date et la durée d'hébergement, liée au rythme de l'année universitaire (septembre ou octobre à juin), par une majorité de célibataires et par des ressources modestes (bourse ou aide des parents). La demande des couples, avec ou sans enfants, est une question douloureuse, souvent sans réponse.

Certains propriétaires hésitent à louer, soit qu'ils n'osent pas se lancer, soit qu'ils aient eu une expérience peu concluante. Cependant, plusieurs d'entre eux ont bien voulu témoigner que le petit appoint du loyer les a aidés pour

les du 4<sup>e</sup> trimestre 1984 ;  
— certificat de scolarité ou d'apprentissage pour les enfants âgés de plus de 16 ans ;  
— éventuellement, carte d'invalidité pour les enfants handicapés.

Le versement de l'allocation devrait s'effectuer au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 1985.

**Bruno PHILIPPE,**  
maire adjoint chargé des affaires sociales

## Collecte de sang

Deux journées du sang vont être organisées par le centre de transfusion sanguine des Hauts-de-Seine :

- le samedi 24 novembre, devant l'Hôtel de ville, 122, rue Houdan, de 16 h à 19 h ;
- le dimanche 25 novembre, rue de Bagneux, face à l'école élémentaire des Blagis, de 8 h 30 à 12 h.

Il est appelé aux donneurs que la limite d'âge est fixée à 60 ans et qu'il n'est pas nécessaire de venir à jeun. Il est toutefois recommandé d'éviter d'absorber des matières grasses.

compléter une retraite modique, pour équilibrer leur budget ou pour faire face aux charges d'une maison trop grande parce que les enfants ont grandi et sont partis.

Rappelez-vous que l'article 35 bis du Code des impôts prévoit que les personnes qui louent, en meublé, une ou plusieurs pièces de leur habitation principale sont exonérées de l'impôt sur cette location, pourvu que le prix de cette location soit raisonnable. Il est admis que les chambres de bonne font partie du logement au même titre que les chambres situées dans l'appartement. De plus, l'administration admet que ces propriétaires, loueurs non professionnels, soient dispensés de déclarer ces loyers lorsque le montant annuel ne dépasse pas 21 000 F, au titre des bénéficiaires industriels et commerciaux.

L'aspect contacts humains n'a pas non plus échappé aux loueurs ; les jeunes locataires mettent de la vie dans leur maison. Les menus services rendus ont aussi été très appréciés.

N'oubliez pas que beaucoup de ces jeunes, travailleurs ou étudiants se trouvant isolés en Ile-de-France (ou en France lorsqu'ils sont étrangers), souhaitent établir des contacts en dehors de leur lieu de travail ou d'études.

N'hésitez pas à aider nos jeunes et, si vous avez un logement disponible, entrez en contact avec le service du logement des étudiants (CLOUS), tél. 941 73 95 ou 941 70 56 (chambres au pair), du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, ou avec Catherine Dechy, assistante du service social du personnel, tél. 941 74 01, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sauf le mercredi après-midi).

## Activité judiciaire du commissariat de Sceaux au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 1984

Durant le trimestre écoulé, les policiers en tenue et en civil du commissariat de Sceaux ont opéré soixante-dix arrestations dont vingt pour cambriolages, quatre pour vols d'automobiles, trois pour vols avec violence sur la voie publique, sept pour usage et trafic de stupéfiants. Soixante-sept mesures de garde à vue ont été prises et trente-cinq personnes ont été déférées à M. le procureur de la république de Nanterre.

Quelques leçons sont à tirer des principaux délits constatés récemment, qui confirment d'ailleurs ce qui a déjà été recommandé dans de précédents articles du bulletin municipal :

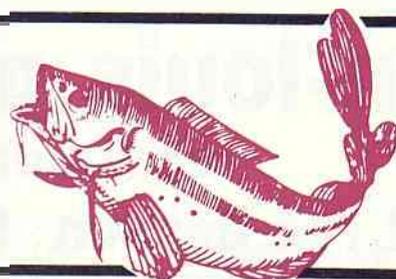
- La solidarité de voisinage est essentielle. Citons l'exemple d'un flagrant délit de cambriolage réalisé dans des conditions parfaites le 19 septembre à 15 h 30, rue des Coudras, à Sceaux : à 15 h 28 un appel téléphonique d'un voisin signale au commissariat que la porte du garage d'un pavillon est fracturée et que les cambrioleurs sont vraisemblablement encore à l'intérieur ; les effectifs disponibles se rendent très rapidement sur les lieux et surprennent quatre mineurs de 17 ans en pleine activité, ayant déjà sélectionné le butin qu'ils se préparent à emporter.

- Les cambriolages ont lieu surtout dans la tranche horaire 12 h/19 h. Il est indispensable que vous preniez, pour de courtes absences de votre domicile, les mêmes précautions que pour de longues absences. Par ailleurs, si vous avez une entrée principale bien protégée, ne négligez pas pour autant les issues secondaires, les portes de garage et les fenêtres. Il ne faut pas oublier que le cambrioleur recherche avant tout l'occasion et la facilité.

- Signalez tout fait suspect au commissariat de police, 122, rue Houdan, en appelant le 350 27 02. Communiquez au standardiste des renseignements précis, situez le lieu exact de l'intervention, donnez votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone afin que l'on puisse vous recontacter, car il y a aussi de nombreux appels fantaisistes. Dans la mesure des moyens disponibles, les interventions sont effectuées avec le maximum de célérité.

# poissonnerie AUBIN

17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX



tél. 350.08.24

# COMMUNIQUÉS

## Conseil général des Hauts-de-Seine

### 1964-1984 : vingt bougies pour le 92

Le département des Hauts-de-Seine, dont M. Paul Graziani préside depuis mars 1982 le conseil général, est né le 10 juillet 1964.

Deux ans après l'entrée en vigueur de la loi de décentralisation qui a fait passer le pouvoir exécutif départemental d'un fonctionnaire nommé, le préfet, à un élu, le président du conseil général, le « 92 » fête ses vingt ans.

Hier, sont nés, dans les Hauts-de-Seine, l'automobile, l'aviation, le cinéma. Aujourd'hui, les Hauts-de-Seine, ce sont 175 km<sup>2</sup>, 1,5 million d'habitants sur 36 communes ; les technologies nouvelles et les services du futur se développent avec, pour symbole puissant, le centre d'affaires de La Défense et son architecture d'avant-garde.

Le département, c'est aussi un budget de 3 milliards de francs, dont 1,8 milliard pour le social et 636 millions pour les investissements ; du port de Gennevilliers au parc de Sceaux, c'est une terre de contrastes.

Au cours du premier semestre 1984 le conseil général a été, par ses initiatives, présent

dans des secteurs aussi variés que « Les Jeux des Hauts-de-Seine », rassemblant 3 000 sportifs du département, l'année de l'exportation pour les entreprises, le salon intercirculation, où il présentait ses 252 millions d'investissements pour la route, la restauration de la maison de Chateaubriand, la formation professionnelle (qui reçoit 30 millions de francs) et, pour la rentrée, un festival de théâtre destiné aux scolaires et touchant 30 000 jeunes.

Le « 92 », c'est aussi un ensemble de parcs départementaux importants comme celui de Sceaux où 70 000 spectateurs ont pu assister cet été au concert de Santana et de Bob Dylan, ou comme celui d'Albert Kahn, collection unique des jardins du monde entier.

A l'écoute des innovations, le conseil général suit les expériences télématique-minitel et les approches de télévision locale câblée, menées par les autres collectivités locales.

Nommé Hauts-de-Seine parce que son premier préfet, Claude Boitel, voyant les collines de Saint-Cloud, de Clamart, les côteaux de Meudon et Suresnes et le Mont-Valérien, y trouva une référence géographique et historique symbolique, le « 92 » se forge une identité à partir des progrès quotidiens du cadre de vie.

## Les « 92 » du 92

C'est une première ! Dans le cadre de la manifestation « 92 artistes dans le 92 », initiée par le conseil général et la ville de Boulogne-Billancourt, un ou plusieurs artistes de votre commune (peintres, sculpteurs, photographes, etc.), exposent leurs œuvres depuis le 17 octobre et jusqu'au 16 décembre 1984, au Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Bellefeuille (métro Marcel-Sembat).

C'est une occasion de mieux découvrir l'art de notre temps et de rencontrer des artistes qui vivent et travaillent au cœur des 36 communes des Hauts-de-Seine.

## PERMANENCE DU DÉPUTÉ

M. Georges Le Baill, député de la circonscription, tiendra une permanence aux baraquements (95, rue Houdan), le vendredi 16 novembre, de 17 h à 19 h.

Vous pouvez en outre contacter M. Le Baill à l'Assemblée nationale, 128, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. 297 67 17.

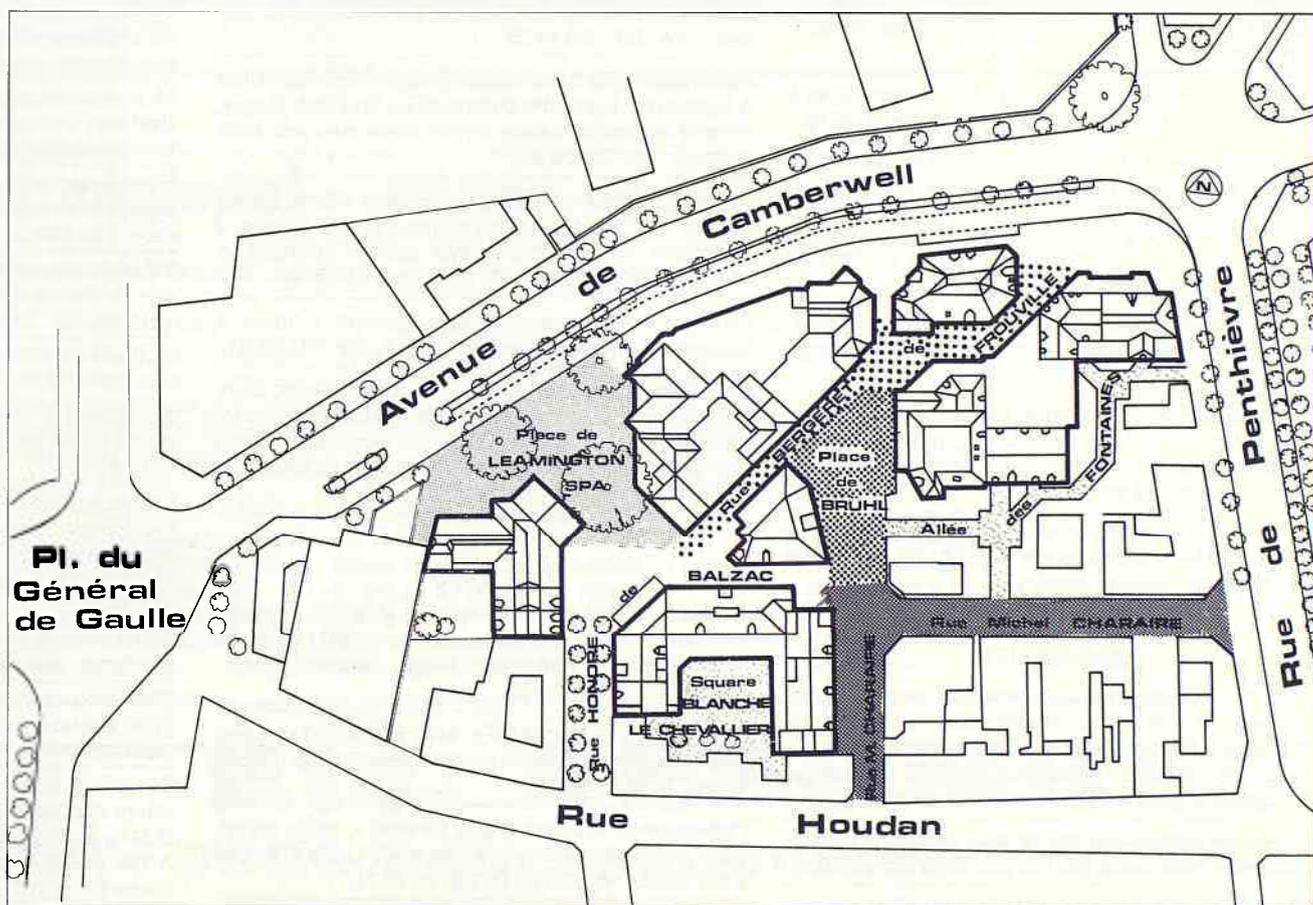
## Les rues de l'îlot Charaire

Nous avons indiqué dans le n° 137 de mai 1984 du BMI quels noms le conseil municipal avait donnés aux voies et places de l'îlot Charaire.

Nous les rappelons, en renvoyant au plan de situation ci-contre :

Nous vous les rappelons ci-dessous :

- rues Bergeret-de-Frouville et Honoré-de-Balzac ;
- places de Brühl et de Leamington Spa ;
- square Blanche-Le-Chevallier ;
- allée des Fontaines.



**ambulances** Santé - Confort - Service **631.69.22**  
**NUIT et JOUR**  
Vente et location de cannes et béquilles • Matériel médical  
**Service municipal - Toutes distances**  
175, rue de la Porte de Trivaux 92140 CLAMART

**ENCADREUR**  
Ancienne École des Métiers d'Art  
GRAVURES ANCIENNES - ENCADREMENTS TOUS STYLES  
EX-LIBRIS - OBJETS - CADEAUX  
29, rue des écoles - SCEAUX - tel. 702.63.33 **OUVERT LE LUNDI**  
ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h - fermé le mercredi et samedi après-midi

# petites annonces

## OFFRES D'EMPLOI

Recherche femme de ménage 2 ou 3 matins par semaine, bonnes références. Tél. 011 56 36.

Cherche personne de confiance (références exigées) pour garder 2 fillettes de 5 ans les lundis et vendredis de 16 h 30 à 19 h, le mercredi après-midi et le samedi à partir de 14 h + menus travaux (repassage, épiluchage légumes). Tél. 661 15 77.

Cherche jeune femme pour garder 2 petites filles le mercredi toute la journée plus heures de ménage. Tél. 350 42 98 (à partir de 18 h).

Cherche personne de confiance pouvant garder un enfant de 6 ans après 16 h 30, quartier Petit-Chambord. Tél. 660 84 67 (après 20 h).

Recherche une employée de maison, 3 h/jour. Tél. 702 26 60 (à partir de 20 h).

Urgent, cherche personne sérieuse, dévouée, libre 5 jours et 5 nuits par semaine, samedi obligatoire, à partir de 17 h ou 18 h, comme dame de compagnie, logée, nourrie (soir), auprès personne âgée, valide, convalescente. Tél. 702 57 82 (de 8 h à 14 h).

## DEMANDES D'EMPLOI

Jeune femme 37 ans, licenciée en droit (1983), recherche premier emploi, temps partiel, 20 à 32 h/semaine, pour collaboration. Tél. 350 17 03.

Ouvrier jardinier cherche travaux chez des particuliers. Tél. 661 02 91.

Jeune fille sérieuse garderait enfant(s) tous âges à Sceaux de préférence. Tél. 350 47 00 (après 20 h).

Électricien en bâtiment niveau OS 3, recherche emploi à Sceaux ou environs. Tél. 660 88 31.

Garde malade expérimentée, cherche emploi mi-temps, jour, nuit, auprès de malades, personnes âgées, malades mentaux. Tél. 660 03 17.

Femme sérieuse cherche gardes personnes âgées, quelques heures par semaine. Tél. 702 16 02 (heures des repas).

Jeune femme, 26 ans, cherche place stable mi-temps de préférence ; expérience dans : vente, hôtesse, réceptionniste, standardiste, petit secrétariat, restauration. Tél. 350 19 96.

Jeune femme cherche à garder chez elle un ou deux enfants du lundi au vendredi. Tél. 661 22 76 (heures des repas ou dans la soirée).

## IMMOBILIER

A vendre, pavillon près commerçants, écoles, lycée, 2 niveaux de 100 m<sup>2</sup>, rez-de-chaussée : 4 pièces, cuisine, penderie, débarras, WC ; étage : 4 chambres, 2 bains, WC, penderies, débarras ; sous-sol : chauffage fuel, garage, jardin 300 m<sup>2</sup>. Tél. 661 17 28.

Particulier recherche pavillon avec jardin ou terrain, proche du lycée Lakanal. Tél. 222 89 37 (après 20 h).

Jeune étudiante cherche chambre ou studio sur la ligne du RER entre Bagneux et Robinson. Tél. 702 34 55 (demandez Anne).

Jeune homme, 25 ans, cherche à louer chambre meublée à Sceaux ou environs ; prix : 600 F à 1 000 F. Tél. 962 02 92.

Particulier cherche à louer directement à autre particulier, appartement 2 ou 3 pièces dans Sceaux ou environs. Tél. 660 38 68 (à partir de 18 h).

Urgent, particulier achèterait appartement ou pavillon 4 pièces ou terrain 500 à 600 m<sup>2</sup> à Sceaux, Bour-la-Reine, Bagneux, Sèvres ou Saint-Cloud. Tél. 664 49 91 (après 19 h).

A vendre, terrain à bâtir, 2 470 m<sup>2</sup>, au seuil du Perche et de la forêt domaniale de la Trappe (140 km de Paris), bordé au Sud par l'Itar : eau, électricité, téléphone à brancher ; prix : 45 000 F. Tél. 350 47 00 (le soir après 20 h).

Dame habitant un deux pièces à Sceaux, rue Houdan, près gare de Robinson, échangerait cette location contre un studio à Sceaux. Tél. 660 72 29.

Jeune couple recherche petite maison de préférence ou appartement 3/4 pièces à Sceaux, pour fin de l'année. Tél. 661 63 43.

Jeune homme, étudiant à Lakanal, cherche à louer une chambre à Sceaux ou proches environs. Tél. 705 06 20.

A vendre, au milieu d'un grand parc, à 9 km de Paris-Sud, RER, Verrières-le-Buisson, appartement 3-4 pièces, 80 m<sup>2</sup>, grande cuisine, cabinet de toilette et salle de bains, placards, débarras, penderies, cave, parking ; refait à neuf ; prix 460 000 F. Tél. 350 08 11.

Cherche emploi jardinier, travaux d'entretien, contre logement. Tél. 664 07 51.

Couple fonctionnaires, recherche dès maintenant un grand studio ou 2 pièces à louer sur Sceaux ou environs. Tél. 237 82 61.

A louer, pavillon 7 pièces, tout confort, jardin, quartier résidentiel, proximité RER et lycée Lakanal. Tél. 707 39 38.

Étudiante à la faculté de droit de Sceaux, cherche chambre. Tél. 339 44 35.

Particulier vend beau terrain à bâtir, viabilisé, situé à Sepeaux (2 km sortie autoroute du Sud vers Joigny, Yonne) sur vallon calme et très belle vue, prix intéressant. Tél. 702 38 98.

A vendre à proximité de Bagnoles-de-l'Orne (Orne) maison de campagne restaurée : grand séjour, 2 chambres, salle de bains, WC, garage attenant, le tout sur 4 000 m<sup>2</sup>. Tél. 702 65 88 (après 20 h).

Étudiant en licence cherche chambre à louer à Sceaux ou environ, maximum 800 F. Tél. 631 08 84.

Particulier cherche à louer 3/4 pièces à Sceaux, communes limitrophes ou autres (étudierait toutes propositions) ou échangerait contre appartement ou pavillon de 3 pièces, sous-sol + jardin à Sceaux (Les Blagis). Tél. 660 32 07.

## VENTES

A vendre, cause double emploi, « R 16 TL », modèle 79, moteur neuf, échange standard, 500 km, boîte automatique révisée par Régie Renault ; prix : 20 000 F. Tél. 631 14 29.

A vendre « Renault 14 TS », avril 81, 55 000 km, bon état, divers équipements complémentaires, prix sous argus. Tél. 661 23 49.

Particulier vend piano droit « Gaveau », cadre métallique, prix à débattre ; vend commode Louis XIV ; prix à débattre. Tél. 702 82 06 (après 20 h).

Vends amplificateur « Kenwood » KA 9X, 2 fois 125 watts, sous garantie ; prix de vente : 3 350 F (prix neuf : 4 450 F). Tél. 702 30 70.

A vendre orgue « Hammond », VE 500, pédalier 13 notes, leslie incorporé ; prix : 8 000 F à débattre. Téléphoner à Dominique Weygand, 525 21 79 (à partir de 21 h).

A vendre manteau opossum naturel d'Amérique, taille 42. Tél. 702 79 70.

Vêtements de bébé à vendre, 6 mois à 1 an, état neuf ; un matelas « Simons » 140 ; prix : 200 F. Tél. 661 19 84.

Vends « Visa GT », mars 83, 20 000 km, 1<sup>re</sup> main, état neuf, peinture gris métallisé, roues M 5 R, équipement radio ; prix : argus x 1,05. Tél. 930 07 59 (domicile) ou 657 14 24, poste 39 25 (bureau).

A vendre très belle glace biseauté Henri III, gravures « rétro », peintures XIX<sup>e</sup>. Tél. 702 38 98.

A vendre vue en perspective (Rome) et aquarelles (Paris et New York) anciennes ainsi qu'épreuves d'artistes et aquarelles de signatures connues, du début du siècle, toute beauté ; prix à débattre. Tél. 702 29 28 (le soir).

A vendre, 2 roues cloutées « Audi 80 », Dunlop SP 55 165 SR 13 ; prix : 1 000 F. Tél. 702 58 73.

A vendre, contenu divers d'un pavillon (articles de sports homme, femme et enfant, vêtements homme, femme et enfant, mobilier, etc.). Tél. 660 32 07.

Vends cause double emploi calculatrice « Texas Instrument » TI 59 avec carte magnétique ; peu servie, très bon état ; prix : 300 F. Tél. 660 11 65.

A vendre « Innocenti de Tomaso », juin 81, 51 000 km, bordeaux, intérieur beige ; prix : 18 000 F. Tél. 765 40 29 (heures de bureau) ou 702 27 04 (à partir de 19 h).

A vendre canapé convertible 2 places, marque « Habitat », couleur écru ; prix : 1 100 F à débattre (neuf : 2 800 F). Tél. 660 11 50.

A vendre superbe bibliothèque et collection de livres anciens. Tél. 524 43 64 (après 17 heures).

## COURS PARTICULIERS

Professeur certifié habitant à Sceaux donnerait cours de physique-chimie (6<sup>e</sup> à la terminale) ou cours de mathématiques (6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>). Tél. 702 84 13.

M. E. Ayache, professeur ayant participé au 16<sup>e</sup> festival de l'Orangerie de Sceaux, donne cours de guitare classique et solfège. Tél. 702 22 18.

Élève ingénieur, grande école, donne cours maths, physique chimie de la 6<sup>e</sup> à la terminale ; prix intéressant. Tél. 660 82 87.

Premiers prix de conservatoire, donnent cours à domicile de violoncelle, flûte et solfège ; expérience des enfants. Tél. 702 35 63, 356 11 04 ou 336 49 83.

Licencié en mathématiques donne leçons particulières. Tél. 702 25 59 (entre 20 h et 20 h 30).

Étudiantes à l'école polytechnique féminine donneraient cours de maths. Contacter Annick Didiot au 661 14 61.

Cours, leçons de violon et musique d'ensemble par professeur diplômé Scola Cantorum Paris, ex-professeur dans les lycées ; possibilité de participation à l'école A. Loewenguth, orchestre de jeunes. Tél. 661 16 48.

Élève ingénieur 5<sup>e</sup> année, donne cours de maths, physique, chimie, à domicile. Tél. 237 12 94.

Donne cours à domicile, Sceaux uniquement, français, anglais, espagnol, 70 F l'heure. Tél. 661 17 82 (demander Brigitte).

Des élèves de l'école polytechnique féminine donneraient des cours de maths (chambres A 333, A 256, B 317), de maths et physique (chambres A 130, B 144, A 138, B 223, A 237) et de maths, physique et anglais (chambre A 257), de la sixième à la terminale. Tél. 660 88 10 (possibilité de laisser des messages).

## DIVERS

Offre, quartier des Blagis, près des Gémeaux, 1 chambre de 12 m<sup>2</sup> avec coin toilette et sanitaire dans 1 pavillon bien situé contre une présence la nuit et quelques menus services. Convierait à femme seule ou étudiante. Tél. 700 73 96 (de 19 h à 20 h 30).

Urgent, groupement de personnes s'occupant de l'aide à la Haute-Volta, recherche tous médicaments non périmés, vêtements, couvertures, livres scolaires ou autres. Téléphoner à M. Germain Becquart, 661 11 21 (heures de bureau) et 660 72 77 (le soir).

# santé : services de garde

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS	INFIRMIERS
<b>OCTOBRE</b>			
<b>Dimanche 28</b>	Dr ROMÉO 18 bis, rue de Fontenay ..... 350 80 19	Mme PIQUET-KUNTZ 144, avenue du Gal-Leclerc ..... 350 03 00	Mme MERCIER 10, avenue Jean-Perrin ..... 350 13 93
<b>NOVEMBRE</b>			
<b>Jeu 1<sup>er</sup></b>	Dr SILBERT 92, rue Houdan ..... 661 07 82	Pharmacie BOTTONE (à Bourg-la-Reine) 1, place Condorcet ..... 663 49 38	M. CHAPLAIN 23, rue des Filmins ..... 660 37 98
<b>Dimanche 4</b>	Dr VERDON 31, rue des Pépinières ..... 011 63 26	Mme GAILLOT 127, rue houdan ..... 702 77 97	Mme VIEL 13, av. du Président-F.-Roosevelt .... 661 13 00
<b>Dimanche 11</b>	Dr BENOUAISCH 138, avenue du Gal-Leclerc ..... 660 74 87	M. MIRAMOND (à Bourg-la-Reine) 135, avenue du Gal-Leclerc ..... 661 08 52	Mme BRAGEOT 35, rue des Coudrais ..... 660 05 93
<b>Dimanche 18</b>	Dr BESNARD 74, rue du Lycée ..... 661 02 45	Mme LAVERDET 106, rue Houdan ..... 661 00 62	Mme LE MERRER (à Châtenay-Malabry) 8, rue Garros ..... 702 11 81
<b>Dimanche 25</b>	Dr BRIDEY 42-44, rue de Fontenay ..... 350 88 41	Pharmacie MARTIN (à Bourg-la-Reine) 41, boulevard Carnot ..... 663 07 95	Mme GALAND 45, rue Houdan ..... 702 24 23
<b>DÉCEMBRE</b>			
<b>Dimanche 2</b>	Dr COMPAGNON 112 bis, rue Houdan ..... 661 19 93	Mme PHAN-DUYEN 43, rue des Coudrais ..... 702 40 44	Mme GUILLOTTE 31, rue de Bagneux ..... 661 26 63

Le docteur **SEGAL, oncologue-oto-rhino-laryngologiste**, vous informe de sa nouvelle adresse à Sceaux : 6 bis, rue Jean-Mascre, tél. 702 44 54.

Le docteur **Isabelle TURNERIE, médecin généraliste**, remplace définitivement, depuis le mois de mai, le docteur MARTIN. L'adresse et le téléphone sont inchangés : 112 bis, rue Houdan, tél. 661 19 93.

## EN CAS D'URGENCE

<b>POLICE-SECOURS</b> .....	17 350 27 02
<b>POMPIERS</b> .....	18 702 09 38
<b>CENTRE ANTIPOISONS</b> .....	205 63 29
<b>SERVICE D'URGENCE MÉDICAL</b> .....	<b>15</b> (Centre 15)
<b>SERVICE D'URGENCE DENTAIRE</b> .....	776 25 42 (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)
<b>AMBULANCES NUIT ET JOUR</b> .....	631 69 22 (Service municipal)
<b>GAZ</b> (Service d'urgence) .....	660 95 13
<b>ÉLECTRICITÉ</b> (Service d'urgence) .....	677 47 00
<b>TAXIS :</b>	
— Sceaux .....	350 00 00
— Bourg-la-Reine .....	661 00 00
— Fontenay-aux-Roses .....	660 24 10
<b>SNCF</b> (Renseignements) .....	261 50 50



## habitat régional tél. 660.44.66

AGENT IMMOBILIER FNAIM = EFFICACITÉ + SÉCURITÉ  
153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

VENTES  
LOCATIONS  
CONSTRUCTIONS NEUVES



### SCEAUX

300 m du RER, ds pt imm. 4 ét. entouré pelouses, appt. 3 pces impeccable. présenté : entr. 6 m<sup>2</sup> plac. séj. tendu tissu, cuis. carrelée, 2 ch. de 11,6 et 13,5 m<sup>2</sup>, s. de bns, chauff. radiat. : 540 000 F.

### SCEAUX

3<sup>e</sup> et dern. ét. petit imm. récemm. ravalé à 300 m du RER ; appt. 4 pces bien conçu et soigné avec vue très agréable : entr., séj. 30 m<sup>2</sup> sur balc. S.E., cuis. carrelée équipée, cellier attenant, 2 ch. avec rang., s. de bns, chauff. radiat., cave et park. inclus : 665 000 F.

### CHÂTENAY-MALABRY

Ds pte résid. p. de l. très verte et très calme avec aire de jeux protégée, au 1<sup>er</sup> ét. par ascens. appt. 4 pces vaste et bien conçu ; entr. séj. en L ouvert au sud sur 8 m<sup>2</sup> de loggia, cuis., 2 ch., gde s. de bns carrelée, nbreux rangem., chauff. radiat., cave et park. inclus : 645 000 F.

### RER ROBINSON

Au 2<sup>e</sup> ét. pt imm. ht standing, appt. de qualité aux volumes imp., 5 pces ; entr. 11 m<sup>2</sup> dallée marbre, réception 43 m<sup>2</sup> largem. ouverte sur balc., cuis. agencée coin repas, 3 ch., belle s. de bns et s. d'eau, dressing aménagé ; chauff. radiat ; cave et park. inclus : 990 000 F.

### FONTENAY-AUX-ROSES

Dans bel immeuble près RER, studio 31 m<sup>2</sup> : grd séjourn, cuisinette, grde s. de bns ; bon état ; parking : 300 000 F.

### SCEAUX

Près RER Parc de Sceaux, Parc et lycée Lakanal, sur 833 m<sup>2</sup> de jard. clos planté fruitiers, belle villa meulière blonde ; r. de ch. : hall d'entr. séj. dble très ensol. 3 expos. E.S.O., cheminée, ouvrant sur terr., grde cuis., bur., dressing ; 1<sup>er</sup> ét. : 4 gdes ch. desservies par palier, s. de bns ; 2<sup>e</sup> ét. : 2 ch., 3 greniers ; ss-sol complet avec gar., buand., lingerie, cave et atelier : 2 200 000 F.

### BOURG-LA-REINE

Ds rue extrêm. calme, solide maison trad. parfait. aménagée ; r. de ch. : entr., séj. dble, cheminée, cuis. équip. prolongée par verrière dominant le jdin clos de murs ; ét. : 3 ch. de 9,15 et 16 m<sup>2</sup>, très belle s. de bns et une s. de douche ; combles aménagés en vaste chambre. bur. : 1 250 000 F.

### L'HAY-LES-ROSES

Limite Bourg-la-Reine, proche commerces dans pte rue très calme, maison trad. sur jardin bien clos, entr. avec gds plac., séj. dble 28 m<sup>2</sup>, gde cuis ; ét. : 2 ch. de 13 m<sup>2</sup> chac., bur., s. d'eau ; ss-sol total, gar. en dépendance : 690 000 F.

### CHÂTENAY-MALABRY

Maison allure provinciale, ds jdin potager et fleuri ; r. de ch. : entr., cuis., séj. salon ; ét. : 2 belles ch., s. de bns et débarras ; ss-sol complet, chauff. fuel : 550 000 F.

### VERRIÈRES

Ds environ. calme de villas à 900 m RER, sur jdin planté et paysagé, maison état impeccable ; grd ss-sol complet aménagé ; r. de ch. : séj. dble avec cheminée, cuis. et gds rangem. ; ét. : 2 ch., bur., s. de bns, rangem. et débarras ; combles aménagés : 860 000 F.



# Ets. BESOMBES

## Votre concessionnaire RENAULT

### LES MODÈLES MILLÉSIME 85 : ESPACE RENAULT 25 - RENAULT 11

2, rue de Fontenay — SCEAUX — Tél. 661.05.50  
(près de la rue piétonne)

## et toute la gamme RENAULT

VÉHICULES D'OCCASION GARANTIE OR — SERVICE APRÈS VENTE  
BOUTIQUE D'ACCESSOIRES — LOCATIONS SANS CHAUFFEUR

# à Sceaux, du 1<sup>er</sup> au 30 novembre

**3 et 6** — 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » (49, avenue Georges-Clemenceau) : « *Le retour du Jedi* », film de R. Marquand.

**7** — 14 h 30, aux baraquements (95, rue Houdan) : café-rencontre avec Sceaux-Accueil.

**7** — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « *Mais qui a tué Harry* », film d'A. Hitchcock.

**7** — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « *Liberté la nuit* », film de P. Garrel.

**9** — 21 h, à l'ancienne mairie (68, rue Houdan) : table ronde du quartier Franklin-Roosevelt - Colbert - Lakanal.

**9 et 13** — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *Liberté la nuit* », film de P. Garrel.

**10** — 17 h 30, en concert-animation, et 20 h 45, en concert du soir, au CAC « Les Gémeaux » : récital de piano avec Anne Quefelec, organisé par les Samedis Musicaux de Sceaux ; au programme : Scarlatti, Schumann, Debussy.

**12** — 14 h, aux baraquements (95, rue Houdan) : « *Marcel Proust et Sarah Bernhardt : la société de la belle époque* », conférence organisée par Sceaux-Accueil.

**13** — 14 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Ecoles) : atelier « *tout en un* » avec Sceaux-Accueil.

**13, 15 et 16** — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « *A pieds joints dans les bouquins* », théâtre enfants par la Compagnie du Château de Fable.

**14** — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « *Wend Kuuni* », film de G. Kaboré.

**14** — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « *Journal intime* », film de M. Meszaros.

**15 et 16** — 9 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « *A pieds joints dans les bouquins* », théâtre enfants.

**15** — 15 h, à l'ancienne mairie : « *Les secrets des chefs d'œuvre ou l'analyse scientifique des peintures* », conférence-projection de M. Hours, organisée par le Collège universitaire Fontenaisien.

**16** — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *Wend Kuuni* », film de G. Kaboré.

**17** — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *Journal intime* », film de M. Meszaros.

**18** — 17 h 15, à l'ancienne mairie : concert, duo alto et piano avec C. Desjardins et H. Desmoulin, organisé par les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux ; au programme : Schubert, Schumann, Hindemith.

**19** — 14 h, au Centre Socio-Culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : démonstration culinaire avec Sceaux-Accueil.

**20** — 14 h, au CSCB : vannerie avec Sceaux-Accueil.

**20** — 20 h 30, au CSCB : conférence-film sur l'Islande, terre de feu et terre de glace ; participation aux frais : 12 F.

**Du 20 au 23 et du 27 au 30** — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *Shakespeare au lycée* » par le théâtre du Campagnol.

**21** — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « *Zazie dans le métro* », film de L. Malle.

**21 et 23** — 19 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *William Burroughs* », film de H. Brookner.

**23** — 21 h, au gymnase de l'école du Petit-Chambord (4, allée de Trévisse) : table ronde du quartier Parc-Trévisse.

**24** — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : variétés avec Giovanna Marini.

**27** — 14 h, au CSCB : vannerie avec Sceaux-Accueil.

**28** — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « *Les voyages de Gulliver* », film de D. et M. Fleisher.

**28** — 19 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *Anou Banou* », film d'Edna Politi.

**29** — 20 h 45, à l'ancienne mairie : « *Histoire de l'impasse du marché* », conférence de Claude Klein et Renée Lemaître, organisée par les Amis de Sceaux.

**30** — 14 h et 16 h, à l'annexe de la MJC, 5, rue des Imbergères : art floral avec Sceaux-Accueil.

## Exposition

**Du 12 au 24 novembre** à la MJC, l'Association des Artistes Scéens présente une exposition d'œuvres sur papier.

Depuis le 24 septembre, tous les lundis, le cinéma **Trianon** programme une séance supplémentaire à 14 h, à tarif réduit : 16 F.

**DU NOUVEAU A SCEAUX... 45, rue Houdan**

# ouverture

**Judi 8 novembre 1984**

d'un nouveau centre **VITAMINE**

**CADEAUX\***

**PLAISIR**

**BEAUTÉ**

**TONUS  
VITALITÉ**

**VITAMINE**

*les magasins de la super-forme...*

\* un cadeau de bienvenue vous sera offert sur présentation de cette annonce (offre valable jusqu'au 18.11.1984)